

Toelating Gesloten Verpakking
Autorisation de fermeture
B - 802
P401064

BELGIE - BELGIQUE
P.B - P.P.
B - 802
Bureau de dépôt Charleroi X

L'ACTUALITÉ DE LA DANSE

info

D

D

N

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
N° 33 - HIVER 2006

TRIBUNE P.7
VIVRE DE LA DANSE : UTOPIE OU RÉALITÉ ?

Nouvelles	2
Créations	4
Festivals	4
Publications	6
Agenda	13
Formations	18
Contredanse • info	23



ÉDITORIAL

ÉDITORIAL

Dur dur, ce numéro de *NDD Info*. En cause, sans doute, des événements dont la concordance dans le temps nous a donné ce sentiment diffus d'être en décalage avec une certaine réalité. Tout porte à croire en effet que la danse en Communauté française est en train de «passer à l'abordage»¹. C'est que c'en est enfin fini de ce long «saupoudrage» que l'on critiquait tant et que l'on va enfin donner à quelques heureux élus – laissant sur le carreau les autres, mais bon – des moyens – tant réclamés – à la mesure de leur talent et en mesure d'asseoir leur réputation internationale. Résultat de l'application du principe des vases communicants, puisque les subventions dévolues auparavant à Michèle Anne De Mey et à Pierre Droulers, aujourd'hui à la tête de Charleroi/Danses ont été redistribuées. Moins spectaculaire dans ses effets, mais existante néanmoins, la légère augmentation de l'enveloppe danse de 107.000 euros. Ajoutez-y les mesures de la nouvelle politique culturelle de la Ministre Fadila Laanan, assorties d'une promesse de budget de 65 millions d'euros. Il y a de quoi devenir euphorique. L'annonce de ces «révolutions», qui présageaient un réel élan de la danse en Communauté française, tombant en pleine réalisation de la Tribune, il s'agissait de tenir le cap; d'autant que nous avons fait le choix d'un sujet particulièrement révélateur. Jamais, sans doute, cette tribune n'aura été aussi fastidieuse, voire laborieuse. Curieuse coïncidence puisqu'il y est question des conditions de travail des danseurs et des chorégraphes. Il y a eu cette enquête tout d'abord, dont nous avions imaginé qu'elle mobiliserait véritablement le milieu de la danse, habituellement plus enclin à faire connaître ses déboires. Ces interviews d'artistes ensuite, dont certains se trouvaient «entre deux eaux», puisqu'en attente d'une éventuelle augmentation de leur subvention. Les hésitations des autres quant au fait de publier ou non. Les nôtres. Notre peur d'en avoir trop fait dire. Leur peur d'en avoir trop dit sous l'influence de conseillers extérieurs «avisés». Notre souci étant comme toujours de défendre la création chorégraphique et donc de faire connaître ses réalités. Bref, ce sentiment de taper une fois de plus sur le même clou, dans un contexte pourtant positif, ce qui finit bien évidemment par agacer ou lasser certains. Serait-ce là une des explications à l'insignifiante augmentation de la subvention de Contredanse (3 %)? Nous n'osons le croire. Contredanse fait néanmoins bien partie des laissés pour compte. Ce qui pourrait s'expliquer entre autres par une volonté de soutenir en priorité la création. Et nous nous en réjouissons car dieu sait si nous l'avons réclamée cette véritable politique en danse. Mais ne pas donner à Contredanse les moyens de continuer à assurer ses activités, c'est nier la nécessité de son existence, comme une des composantes du paysage de la danse en Communauté française. Oui, nous avons la prétention d'être indispensable! Et ce n'est pas vous, chers lecteurs et chères lectrices qui allez nous contredire. À moins que... Dans ce cas, n'hésitez pas à nous écrire avant que *NDD Info* ne soit plus en mesure d'être publié. Contredanse vous souhaite un beau début d'année.

Béatrice Menet

¹ Pour paraphraser Jean Marie Wynants dans *Le Soir* du 16/12/2005

Subventions accordées par la Communauté française pour le secteur Danse (chiffres en euros)

	2005	2006	AUGMENTATION
Cie Michèle Noiret	275 000	450 000	63,64 %
Cie Mossoux-Bonté	250 000	400 000	60 %
Cie Thierry Smits	250 000	325 000	30 %
Cie Claudio Bernardo	150 000	190 000	26,67 %
Contredanse *	165 000	170 000	3,03 %
Cie José Besprosvany **	100 000	102 000	2 %
Cie Karine Ponties	50 000	90 000	80 %
Cie Joanne Leighton	20 000	75 000	275 %
Cie Bud Blumenthal	30 000	50 000	66,67 %
Cie Félicette Chazerand	20 000	50 000	150 %
Cie Fatou Traoré	20 000	28 000	40 %
Cie Matteo Moles	20 000	28 000	40 %
Total	1 850 000	1 958 000	5,84 %
Charleroi/Danses	3 099 000	3 100 000	0,03 %
Aide aux projets	202 000	200 000	- 0,99 %
Total	5 151 000	5 258 000	2,08 %

* + 25 000 € pour la numérisation des documents

** Il s'agit d'une indexation, sa convention étant en cours jusqu'en 2006.

NOUVELLES

D'ICI

On n'y croyait pas trop... à une suite en actes aux États généraux de la Culture. Mais si, la Ministre Fadila Laanan a concocté pour la Communauté française de Belgique, une **nouvelle politique culturelle** pluriannuelle, guidée par deux missions essentielles: garantir la diversité culturelle et garantir l'accessibilité de la culture, et assortie de surcroît à un nouveau financement de 100 millions d'euros. Cette première mission passe bien sûr par la question du soutien qui, dans sa réforme, prévoit l'octroi de bourses à la création et de résidences d'artistes devant permettre «une stabilisation des artistes confirmés» et la protection de la «créativité des nouveaux». À l'avenir, on se préoccupera davantage de l'artiste, que ce soit au niveau de son statut ou de sa carrière. Groupe de travail et cellule de reconversion vont se pencher sur la question tandis que la création d'un guichet unique devrait éviter aux artistes de se perdre dans les méandres de l'administration. Côté créations, la «pluralité des genres et des esthétiques» sera soutenue. Les quelques rares chorégraphes néoclassiques qui restent en Belgique auront peut-être davantage de chance en ce qui concerne leur demande d'aide au projet... Changement encore pour les subventions structurelles conçues à l'avenir en deux volets: d'une part sur le plan administratif (opérateur en ordre de marche), et d'autre part sur le plan de la création (dimension culturelle). S'y ajoutent un nouveau contrat de coopération culturelle visant soit un territoire soit un domaine culturel, ainsi qu'un contrat thématique de coopération, qui devrait concerner soit un domaine soit des démarches transversales. Transversal, intersectoriel, interdisciplinaire, pluriculturel, ce type de projet assimilé à l'innovation (dixit) bénéficiera désormais d'une ligne de crédit spécifique. Une réponse aussi au fait que les performances signées par des danseurs ou des chorégraphes sont de plus en plus nombreuses. Les évaluations des artistes ont souvent été critiquées par le passé. À l'avenir, c'est une double évaluation annuelle quantitative et qualitative qui sera de mise. L'exportation des créations culturelles de la Communauté française ne sera pas en reste puisqu'un comité de pilotage s'attachera au problème de leur présence insuffisante à l'étranger et qu'une base de données transfrontalière sera accessible par tous ses acteurs. La culture pour tous est le second grand leitmotiv de la nouvelle politique de la Ministre Fadila Laanan. Ainsi, les projets qui lient l'action culturelle à d'autres formes d'actions sociales seront privilégiés. Coup de pouce aux Centres culturels dont le maillage territorial sera finalisé et aux Centres d'expression et de créativité sous-financés jusqu'ici. Article 27, chèques culture... seront étendus tandis qu'un plan conjoint Éducation-culture, fusionnant et reformulant les deux décrets existants – inapplicables ensemble pour l'heure – devrait permettre davantage de rencontres artistes/enseignants. Voilà dans les grandes lignes les réformes qui pourraient toucher de manière positive la création en danse. Reste à voir si les budgets suivront.

Belles promesses écrites, en effet, mais insuffisamment suivies lorsqu'il s'agit de chiffres. Exemple, les Arts du **Cirque et de la rue**, qui avaient pourtant fait l'objet d'un paragraphe particulier dans le rapport des États généraux de la Culture, reconnaissant leur soutien insuffisant alors que ceux-ci «connaissent un succès grandissant». Dans les faits, c'est une revalorisation de 65 000 euros par an qui

sera attribuée aux Arts du Cirque et de la rue, ce qui représente pour la Commission en charge de ce secteur, «juste l'indexation du budget actuel» qui s'élève à 555 000 euros. Mirko Popovitch, son président, a fait savoir dans la presse sa déception, face à l'activité de 40 compagnies dans le pays, dont certaines se sont fait remarquer récemment à l'étranger lors de festivals.

Le festival **Pistes aux Espoirs** qui se déroule chaque année à Tournai a annoncé l'annulation de l'édition 2006 «pour mieux rebondir en 2007», d'autant qu'il fêtera ses 20 ans. L'organisation lourde et coûteuse de l'événement est à l'origine de cette décision. Un comité se penche d'ores et déjà sur la mise en œuvre d'une nouvelle mouture, en concordance avec les objectifs du festival et les moyens dont il dispose. Le problème du temps, pour établir la programmation et trouver les moyens financiers adéquats, se trouve ainsi réduit.

Geneviève Druet, ex-directrice des Tanneurs à Bruxelles, nous a quittés brutalement en décembre dernier. À la tête du lieu bruxellois de 1999 à 2005, elle y avait accueilli la danse à bras ouverts, en offrant notamment une résidence à la chorégraphe Michèle Noiret. Contredanse a proposé à cette dernière, d'écrire quelques lignes sur celle qui lui donna sa confiance.

Geneviève a toujours donné le premier rôle à la création, la vraie: celle qui se fait en profondeur, dans la durée, qui sonde l'être et la vie sous des angles différents. Son engagement et ses convictions témoignaient de son envie de soutenir des artistes qui n'étaient pas toujours les plus attendus. Elle cherchait en-deça des modes, dans ces limbes où naissent de nouvelles émotions, de nouveaux langages. Ceux qui ont travaillé avec elle savent comme elle était franche, entière, enthousiaste, généreuse. Parfois nous étions en désaccord, et parfois j'étais surprise, énervée même par ses décisions; mais nous étions là, et le dialogue est toujours resté vivant. Je me souviens de ma surprise et de ma joie quand je me suis retrouvée en résidence aux Tanneurs! Cette chance qu'elle a donnée, à d'autres comme à moi, de pouvoir ancrer notre travail dans ce lieu a été infiniment précieuse. Dans mon parcours artistique, rares sont les personnes qui m'ont soutenue dans la durée comme elle l'a fait. C'est ce que je souhaite retenir aujourd'hui. Cette confiance de Geneviève. Sacrée Geneviève...

Michèle Noiret

Précision: Flavia Guayer Wanderley et **Flavia Ribeiro Wanderley** sont une seule et même personne. C'est néanmoins sous ce dernier nom que la chorégraphe préfère mener son travail actuel. Nous ne l'avions pas compris lors de notre entretien avec elle dans le cadre de la précédente Tribune.

Les Bozar studios et Fabuleux se sont lancés cette année dans un projet «Danse» qui rassemble une quinzaine de jeunes entre 15 et 22 ans. Sans formation préalable, mais sélectionnés sur audition, ceux-ci participeront à la quarantaine d'ateliers-répétitions prévus pour arriver à une création mutuelle sur le thème de l'Inde. Après sa première en avril prochain à Bruxelles, le spectacle chorégraphié par **Natasha Pire** –qui avait signé *Bob et Bobette*– tournera dans les écoles et les Centres culturels de Flandre et de Wallonie.

Conçu et chorégraphié par **Eric Raeves, Lu Marivoet** et **Wim Mertens**, *Blauwe Plekken* est un projet qui confronte le corps humain à la ville, son architecture et son organisation via une série d'interventions plastiques et dansées qui se sont déroulées à Anvers en octobre dernier.

Autour des points sensibles de la ville, des «bleus urbains», d'où le titre, et de l'idée que ceux-ci racontent leur histoire, le trio a investi le centre ville, la gare Centrale et le nord d'Anvers, proposant un parcours libre et gratuit. Une exposition de cette expérience aura lieu dans le courant de mars (voir Agenda) dans un lieu d'Anvers pour l'heure indéterminé qui abordera ce thème dans un champ non seulement artistique, mais aussi géographique et scientifique. À découvrir aussi à partir du 1^{er} février sur www.blauweplekken.be

Après une première sous le titre de *Electica* dans le cadre des Rencontres chorégraphiques de Seine-St-Denis, c'est au Nona à Mechelen, qu'**Andy Deneys**, formé à PARTS, a créé sa nouvelle pièce, *Mudar*. Diptyque sur la tension entre le cosmos et le chaos, son quatuor part de la polymorphie des organismes vivants. Une chorégraphie qui puise son inspiration dans la structure ordonnée des phénomènes naturels comme le tourbillon, la galaxie, la tempête. Mouvement virevoltant, spirale d'énergie, exécutés à l'unisson par quatre danseuses «tel un ouragan qui se constituerait jusqu'à l'explosion... pour un vide et un calme après la tempête, qui permettent la renaissance des choses». Une image contrastée utilisée comme leitmotiv prolongé par la composition pour piano, très physique, de Sammy Ben Yakoub.



XL Production/Maria Clara Villa Lobos

Super
© Isabelle Azais

Autre création, celle de **Maggy Gonay** et de **Judith Kazmierczak** sur les passages dans le temps. Sur scène, trois femmes, deux hommes, ils passent... le temps les prend...; ils tracent des instants... prennent le temps de se rencontrer ou de se séparer. Des cordes expriment la ligne du temps, symbolisent le fil conducteur de chacun, mais aussi les liens à faire ou à défaire. *En passant...* est un spectacle de danse-théâtre qui a vu le jour au Moderne à Liège en décembre dernier.

La Cie Hush Hush Hush du chorégraphe **Abdelaziz Sarrokh** met la clé sous le paillason... Souvenez-vous, *Carte Blanche* en 1996; *2Pack* et *Bobo in Paradise*, des pièces qui mélangeaient la breakdance et les arts martiaux. La subvention structurelle d'environ 200 000 euros que la Communauté flamande octroyait à la compagnie depuis 2001 n'a pas été renouvelée. Celle-ci se voit donc contrainte de cesser ses activités, mais n'abandonne pas pour autant ses projets. À suivre...

L'année démarre bien pour **Joanne Leighton** puisqu'elle sera la première chorégraphe associée aux Halles (de Schaerbeek) pendant 5 années à partir de ce mois de janvier. L'équipe administrative s'est installée aux Tanneurs où la compagnie Velvet dispose également d'un espace de travail. Une première étape de son nouveau travail *5 easy pieces* sera présentée aux Halles dans le cadre des Dimanches de la Danse.

Première mondiale en ce mois de janvier de *Replacement*, le nouveau projet de **Meg Stuart** à la Volksbühne de Berlin et dont la création en Belgique aura lieu en mai prochain. Neuf danseurs y explorent les peurs qui nous intoxiquent, en ridiculisant la terreur et le sentiment de catastrophe par une mise en scène exagérée des formes de monstruosité. Nouvelle version également de *At the table* devenu pour l'occasion *Auf den Tisch*, un projet d'improvisation dont Meg Stuart est cette fois commissaire et qui a pour principe de rassembler autour d'une table les interprètes et le public dans l'idée d'associer l'action et la réflexion. Invités entre autres pour cette édition gantoise: Boris Charmatz, Emil Hrvatin, Hooman Sharif.

C'est en avril que **Charleroi/Danses** battra son plein: festival hip hop, compilation soirées découvertes, thé dansant... En attendant, les projets personnels du duo artistique vont bon train. Un trouble propre à la chorégraphe Michèle Anne De Mey, la synesthésie, que l'on pourrait associer erronément à la dyslexie, et auquel se sont intéressés des chercheurs de l'ULB, est à l'origine d'un laboratoire avec les complices des dernières pièces: Simon Siegmann pour la scénographie, Peter Vermeersch pour la musique et Grégory Grosjean pour la chorégraphie. Création annoncée au cours de la saison prochaine. Quant à Pierre Droulers, il échelonnera entre 2006 et 2008 une série de recherches et de créations interdisciplinaires sur la dimension du corps et son apparentement à la ville. Une suite de mots évocateurs: *doors, floors, windows, walls, roofs, gardens* inspireront les titres des volets successifs. Des laboratoires à Marseille (le second pied-à-terre du chorégraphe) et à Bruxelles aboutiront à la création de *Flowers*, premier volet qui investira la Raffinerie. Quant à Thierry de Mey, il travaille à la création d'une installation interactive à laquelle seront conviés des chorégraphes de styles différents. L'idée de ce projet, *From Inside* qui verra le jour la saison prochaine est de permettre au public d'expérimenter la danse de l'intérieur d'un cube de projection suivant ses propres déplacements, dont il pourra choisir les séquences.

Antonin De Bemels vient de terminer un nouveau court-métrage qu'il a également écrit. *Se Fondre* met en scène trois personnages, trois corps, trois trajectoires: *Piéton marche, Pensée se disperse, Pantin disparaît...* Film «en mouvement» qui raconte une fiction à travers les gestes des personnages puisque les dialogues sont quasi inexistantes. Pas vraiment un film de danse donc, mais un parcours gestuel qui constitue l'intrigue du film servi par Mélanie Munt, Ugo Dehaes ainsi que Bruno Marin. Pour rappel, les deux chorégraphes danseurs étaient au cœur de *Light body corpuscles*, une exploration de la dynamique corporelle, qu'An-



Lu Marivoet
Blauwe Plekken/Doolhof
© Eric Raees

tonin De Bemels a conçue d'abord en installation vidéo en stéréoscopie, puis en film. *Se Fondre* devrait voir sa première projection en ce mois de janvier. Pour savoir où et quand : www.antoninindb.be

Au Théâtre Océan Nord, **Catherine Mailleux** signe *Ravissement(s)*, très librement inspiré par le roman de Marguerite Duras, puisque le propos est de «faire passer la substance de l'écriture sans passer nécessairement par les mots du roman». Comment? «Par l'absence/présences des corps... la simplicité des gestes» habités par les comédiens et la danseuse Ana Stegnar, dans une succession de transpositions scéniques qui inviteront à dépasser le phénomène du ravissement. À découvrir en mars dans le cadre des Giboulées.

Karin Vyncke présentera un nouveau solo performance aux Bains:connective ce mois de février. La scénographie de *Bungalow* est signée Yoris Van den Houte et la vidéo Axel Claes. Quelques lignes en introduction: «Quelqu'un la regarde/Elle cuisine comme un pied/Elle se ronge les ongles/Elle pisse du sang/Elle se prend pour une star de cinéma//Et elle est fière d'avoir peur.»

Maria Clara Villa Lobos vient de créer au Nona à Malines *Super projet*, un super projet qui s'inspire des super héros... comme ceux que nous nous sentons obligés d'être au quotidien ou celui de la figure mythique de Batman en prise à de sérieuses difficultés pour sauver un monde dans lequel notre réalité s'accommode mal des super héros. Humour et clichés à l'appui, la chorégraphe pose la question d'un monde meilleur et de la manière d'y arriver. En danse, en chansons et en musique signée Hank Harris.

Six fictions chorégraphiques réalisées par Dirk Grijspeirt et Michel Jakar pour la télévision, à partir de pièces de la **Cie Mossoux-Bonté**, viennent d'être compilées en DVD. Au programme, *Scelsi suites, Rien de réel, Intempéries, Injonction III* et des inédits comme *Urtica* et le making of de *Rien de Réel*. Ceci n'ayant rien à voir avec les 20 ans de la Cie: Nicole Mossoux participera à une rencontre autour de l'atelier avec des enfants autistes qu'elle co anime et dont nous nous étions fait l'écho dans la précédente tribune. Au musée d'Ixelles le 5 mars.

Barbara Mavro Thalassitis créera, en collaboration avec Wouter Krokaer pour la chorégraphie, *La chaise pliante et la gravité du brouillard* dans le cadre du prochain festival Danse Balsa Marni. Florence Augendre et Lucius Roméo-Fromm seront les deux autres protagonistes de ce quatuor dont l'avant-première aura lieu en juin au CC Network à Alost.

Le film de danse *Blush*, inspiré du spectacle du même nom signé par **Wim Van-dekeybus**, est visible depuis décembre dans les salles françaises de cinéma., ainsi que le court métrage *Inamuch* qui l'accompagne en preview. Pour le reste, rendez-vous sur le nouveau site web de la Cie: www.ultimavez.com

Un festival des **danses orientales** se déroulera au cours d'une même journée de mars à l'initiative de ICODAC, l'International centre of oriental dance art & culture. Elle se déroulera à Woluwé-St-Pierre. Et fera se rencontrer l'Orient et l'Occident à travers des spectacles et des formations (Voir autres rubriques).

Matteo Moles fait partie des cinq finalistes du concours *Uncontainable* proposé par la nouvelle direction du Koninklijk ballet van Vlaanderen. Les chorégraphes sélectionnés auront ainsi la possibilité de créer une courte pièce pour 6 à 8 danseurs de la compagnie. Celle-ci sera présentée en avril à Anvers et à Bruxelles. La meilleure d'entre elles se verra décerner le prix Hapag Lloyd. Quant au projet estonien du chorégraphe, il portera le titre de *Kumu* et sera joué dans le tout nouveau Musée d'art moderne de la capitale.

Bobettes, le nouveau projet de **Florence Corin**, verra ce trimestre plusieurs works in progress en mars au cours de ses résidences. À Recyclart dans le cadre des «Vitrines et out» et à la Maison Folie à Mons dans le cadre des activités de son Centre d'écriture contemporaine et numérique. Les présentations publiques auront, elles, lieu dans le cadre du festival Via, accompagnées d'une installation et d'une conférence. Voir notre agenda pour les détails. Pour rappel, *Bobettes* est un spectacle/installation immersif autour de l'informe. Envie d'en savoir plus: www.mutin.org tout nouveau.

Peut-être aurez-vous déjà croisé **Jean Luc Good** et Le Club silencio dans l'un ou l'autre endroit de Bruxelles, au détour d'un de ses happenings/performances à l'atmosphère de séries télévisées dont le titre générique est *Arigatozaishtô*, et qui, dans la pure tradition de la performance, sont annoncés sans lieu ni date. On sait seulement qu'elles perdureront ce trimestre.

Anne Teresa DE Keersmaecker a accepté d'être le mentor pour la catégorie Danse d'un programme de soutien à de jeunes artistes financé par Rolex. Concrètement, ce programme de mentorat artistique, permet à de jeunes artistes de collaborer avec de grands maîtres pendant une année, dans le cadre d'une sorte de parrainage et dans une perspective de carrière internationale. Plusieurs comités choisissent le «protégé» tandis que le mentor décide de leur collaboration.

CRÉATIONS

CRÉATIONS

Playsure, c'est le nom de la compagnie qui abrite les créations de **Sandra Vincent** pour lesquelles elle convie des artistes complices comme Bruno Vessié pour la musique ou Eugénie Poste pour la scénographie. Tantôt interprète de ses pièces, tantôt chorégraphe, Sandra Vincent a pour danseurs, un groupe d'adolescent(e)s de 14 à 20 ans. C'est, en effet, le travail qu'elle a mené depuis 2000 à la Maison de la Culture de Tournai au sein d'une série d'ateliers d'improvisation et de composition dans le mouvement qui a abouti à cette rencontre et aujourd'hui à la création professionnelle de deux pièces: *Drama* et *Lavaké*, chorégraphiées avec ces adolescent(e)s mais composées en dehors des ateliers. *Lavaké*, dont une étape de travail a déjà été présentée, il y a un an à Tournai, met en scène trois danseuses d'âges différents (14, 17 et 33 ans) dans une improvisation structurée, «née de l'unique concentration de ce qui se passe en elles», bien que partie de schémas et de dessins. Un spectacle qui d'après Sandra Vincent permet clairement au public adolescent de s'y identifier et duquel l'humour n'est pas absent. *Drama* est, elle, une chorégraphie à géométrie variable pour 6 jeunes dans l'urgence de l'action, donc de la composition improvisée. Spectacle sur les adolescents, ne serait-ce que parce qu'il les montre sous un autre jour, loin des clichés qu'ils véhiculent, des adolescents tels qu'ils sont et qui dansent dans un univers proche, d'après la chorégraphe, du film de Gus Van Sant, *Elephant*. Des ados à la fois conscients du groupe auquel ils appartiennent mais aussi de l'isolement qui caractérise ce passage à l'âge adulte. La musique pop de Xiu Xiu, offre un monde lui aussi juvénile mis en scène par Reynaldo Rampersad. Première de *Lavaké* le 12 janvier à la MC de Tournai et de *Drama* au Théâtre Marni à Bruxelles le 25 janvier.

La fiction du spectacle dans la réalité d'un décor quotidien, c'est ce qu'**Anabel Schellekens** propose avec *Vous permettez?*, un spectacle qui se déclinera dans de véritables salons de particuliers, chaque version s'adaptant à l'espace ou plutôt exploitant, accentuant les éléments qui font l'identité de cette pièce centrale au sein d'une maison. «Contenu est forme est contenue» précise la chorégraphe. Ainsi, la télévision et la bibliothèque, éléments souvent récurrents dans de tels espaces, ont inspiré l'utilisation alternative de la lumière et du son, tandis que les œuvres de Peter Verhelst, Gaston Bache-

lard et Harry Mulisch... ont été utilisées comme métaphores. La vidéo signée par DeFilmfabriek n'a pas été conçue comme un décor mais comme une autre perception de la réalité. Une forme de communication inhabituelle sera proposée aux spectateurs «en visite», qui vivront physiquement de très près cette expérience et pourront zoomer sur les détails. Issue de la première génération de PARTS, Anabel Schellekens avait signé plusieurs pièces avec Kosmas Kosmopoulos avant de prendre seule son envol en 2002. Depuis, quatre projets ont vu le jour, caractérisés par la relation entre l'espace, la danse et le chant. Dans *Dans in huis*, elle avait pour la première fois exploré l'intimité du salon. Première de *Vous permettez?* le 14 janvier dans les environs de Dilbeek.

Série de pièces modulables imaginées par **Joanne Leighton**, *5 easy pieces* s'inscrit dans une nouvelle étape de travail pour la Cie Velvet, tout en restant dans cette même préoccupation du rapport au public qui a présidé à la réalisation de pièces précédentes comme *Le Siège de Namur* ou *Made in Taiwan*. Courtes, d'une durée de 2 à 12 minutes, études ou scènes en solo, duo ou trio, ayant chacune sa propre thématique, ces pièces pourront néanmoins se moduler librement entre elles pour composer une œuvre à part entière, dont le titre évoque à la fois les compositions musicales utilisées pour l'étude et le film culte de Bob Rafelson (1970), connu pour ses scènes décalées. Deux éléments qui distancieront d'une certaine manière la chorégraphie. Quant à l'espace, dicté par le nouveau lieu de répétition de la compagnie, il permettra néanmoins la modularité des pièces à leur espace de jeu et la fluidité du mouvement. Une mouvance encore rendue possible par la création d'un jeu de pièces supérieur à 5, dans lequel la chorégraphe puisera au gré des programmations. Première le 12 février aux Halles de Schaerbeek.

Wim Vandekeybus renouvelle ou plutôt prolonge l'expérience de *Rent a kid, no bullshit* proposée l'année dernière au KVS, avec la création de *Bêt noir* (titre de travail), composé par et avec des enfants et des jeunes âgés de 6 à 18 ans. Même principe, mais à partir cette fois d'un texte de Jan Decorte. À partir de cette adaptation du mythe d'Œdipe, qui distille l'essence de l'histoire dans un langage puéril, treize jeunes ont déversé leurs idées sur les planches, que ce soit à travers le conte, le rap, l'aïkido, la danse, le skating ou le kung-fu. Pour les «accom-

pagner», Fanfakids, une fanfare bruxelloise, propose un mélange de raï, de maracatu et de hip hop produit avec des tambours de basse, des percussions PVC faites maison, des tambourins brésiliens, des cloches africaines et des nfars marocains. Première ce 18 février au KVS.

Suite de *Pas de Ville*, une pièce réalisée par **Flavia Ribeiro Wanderley** avec des danseurs citoyens de tous âges y compris des enfants, *Valses de Familles* est le deuxième volet de *Danses du quotidien*, projet artistique, social et éducatif qui avait vu le jour il y a presque deux ans. Une expérience fructueuse que la chorégraphe renouvelle ici autour de cette même question: Comment danser la vie? mais avec cette fois comme toile de fond la famille. 11 familles fictives ont pris corps, à travers la construction de liens parentaux au sein des ateliers. Chaque famille a ensuite dessiné le plan de sa maison, et rédigé un story board minuté d'une journée ordinaire. L'étape suivante, ou plutôt l'enjeu, étant de transformer ce quotidien en une danse anatomique qui à la fois structure le corps et réussit à parler de la famille. Une création qui prouve que la danse peut être une pratique citoyenne et artistique et qui occupera la scène du Théâtre Les Tanneurs dès le 9 mars.

Camino, Tao, la route fait référence au camino Santiago, le chemin de St-Jacques de Compostelle. Pour sa nouvelle création, la **Cie Francine De Veylder** s'en est inspirée, pour mettre à nu les moments où les choix sont faits et utiliser le chemin comme métaphore de la vie. Sur scène, six danseurs suivent leur propre chemin où les hasards probables les mènent à des choix inévitables et parfois difficiles comme dans la vie. Les interprètes décident ainsi tour à tour de l'enchaînement des séquences en faisant sonner de manière codée une petite cloche. La danse et le théâtre sont explorés dans leur dualité, par exemple avec cette séquence où un aïkido dansé se mêle au récit live d'un texte. Mélange de yoga et de la danse aussi, pour arriver à un nouveau langage qui use largement de l'improvisation. Dualité encore entre la scène et les images vidéos d'un pèlerin dans la splendeur des paysages espagnols et de la musique live de Galicie. Première le 10 mars au CC de Werf à Alost.

FESTIVALS

BELGIQUE

Rendez-vous réguliers au cœur de l'hiver, **Les Dimanches de la Danse** dont c'est la deuxième édition invitent à découvrir «le panorama idéal» de la création contemporaine en danse, avec en filigrane un thème, celui des générations. Soit trois décennies de chorégraphes et de danseurs pour autant d'éclairages différents sur l'art chorégraphique. Au programme, beaucoup de premières et de créations, signées par des artistes de chez nous, mais aussi de France et présentées le plus souvent en soirée double. Une confrontation riche d'enseignement. Tous les dimanches, en sorte d'avant-première, on pourra découvrir la Carte blanche donnée à Monica Klingler et à Jean Gaudin. À l'image des cinq points cardinaux d'une géographie intérieure, la première proposera cinq portraits dansés dans l'espace non représentatif situé à côté du monte-charge. Sur un autre ton, Jean Gaudin, à travers le personnage de Rico, jouera les joyeux trublions en perpétuelle errance. Boris Charmatz, «l'enfant terrible de la danse contemporaine française», prouvera avec *Programme court avec essorage* que la danse constitue une forme de résistance. Dans ce duo basé sur la force centrifuge et l'installation du plasticien Gilles Touyard, les danseurs sont soumis aux aléas d'un cycle de lavage jusqu'à épuisement. Stefan Dreher, «autre indompté de la danse», propose un «solo pour deux», en quête d'identité double ou multiple selon l'angle de perception. Ce sera *Acrobat of love* avec Caroline Petrick. Deuxième rendez-vous féminin, cette fois, puisque Pascale Gille précédera Catherine Diverrès dans un travail qui parlera d'espace et d'architecture. La première à travers un dispositif scénique modulable, en mouvement, qui donne son nom à la pièce *Mobile*. La seconde, avec *Stan*, un hommage à Oskar Schlemmer qui, partant de la ligne, arrive à la spirale d'où exulte le mouvement. Le troisième dimanche à «l'esprit juvénile» accueillera deux pièces aux allures pop et aux colorations sexy. Christian Duarte, ancien de PARTS propose une création postmoderne sur les gestes simples qui composent notre quotidien. Quant au fond, *Donotopen* illustre l'attente, l'anxiété et l'ennui. Gilles Jobin invite, lui, à *Steak House*, un sextuor de danseurs «bordeleurs» au royaume du pop art. Hors normes, voire hors danse, Mark Tompkins et le circassien Mathurin Bolze flirteront avec la danse lors du quatrième dimanche. Après ses odes en solo à Nijinsky et Joséphine Baker, son nouveau *Sept voiles*, toujours aux confins de la performance, sera empreint de sobriété et de mysticisme. Poursuivant son exploration de l'apesanteur, Mathurin Bolze, avec *La Tangente*, nous entraînera une fois de plus dans un spectacle vertigineux et aérien qui, au-delà de la technique, cherche à explorer «des mouvements de l'âme et la pensée des corps». Enfin, Joanne Leighton, artiste désormais associée aux Halles, présentera en avant-première, *5 Easy Pieces* (voir Créations), une série de pièces à durée variable pouvant à souhait composer une fresque ou une entité. Jean Gaudin arrêtera ce jour-là, l'errance de son personnage Rico. Les 15, 22, 29 janvier et les 5 et 12 février aux Halles. Infos: 02 218 21 07 ou www.halles.be

Pour la seconde année consécutive, Tournai sera le théâtre d'un festival en Hainaut occidental, axé sur la jeune création chorégraphique: le **Festival d'Hiver**. Créé par Xavier Gossuin (Danses et Cie) et Maxime Lampole, jeune danseur tournaisien, l'événement prend de l'ampleur



Playsure company / Sandra Vincent
Drama
© Bruno Vessié

cette année avec la venue en invitée d'honneur de Tatiana Baganova et de sa compagnie *Provincial Dance Company*, grâce au partenariat entre le festival, la Maison de la Culture de Tournai et Euro-palia Russia. Considérée comme l'une des chefs de file de la danse contemporaine russe (avec Olga Pona), la chorégraphe propose une œuvre qui se situe loin de la grande tradition issue de Moscou ou de St-Petersbourg. *Wings at Tea* est ainsi «l'archétype d'une production sentimentale, censée entraîner le spectateur dans un grand rêve plastique. Le tout dansé par des individualités non dénuées d'un certain érotisme nonchalant». Mais ce sont plus de 15 compagnies et artistes qui se succéderont lors du festival, dont Edith De Paule présente durant ses huit soirées avec plusieurs pièces et performances. Déjà bien connue du public bruxellois, elle sera la «chorégraphe résidente» du festival, avec une pièce sur l'univers des chevaliers et des princesses, créée pour les élèves du Conservatoire de Mons, section art dramatique, mais aussi avec une série de performances à mi-chemin entre danse et théâtre qui surprendront le spectateur au détour d'un couloir ou d'une tasse de café. Du côté des découvertes, Marion Schrotzenberger, en collaboration live avec le musicien Ismaël Colombani et la vidéaste Céline Serraud, présentera *Arizona*, un solo programmé au dernier *Danse en Vol*, qui se présente comme un film de cinéma. La compagnie lilloise NINCHAPZ! issue de la collaboration entre Sabrina Del Gallo et Elsa Darcheville, architecte, abordera les relations entre danse et environnement architectural. «Capter l'homme dans sa relation avec le monde qui l'entoure, analyser puis transposer ses évolutions dans un environnement urbain qu'il a lui-même déterminé...». Du côté des

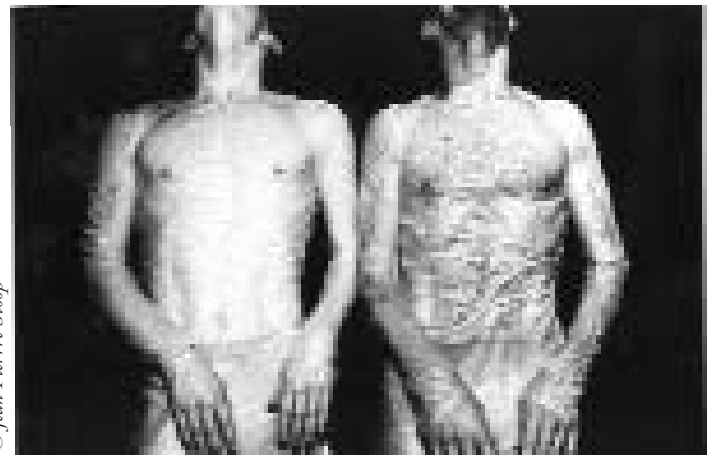
artistes régionaux, Xavier Gossuin proposera un work in progress de sa nouvelle création *Ashes* dans laquelle il tentera de faire vibrer les cordes des émotions par le biais des sens... Une pièce à l'ambiance orientale. Les Voisins Bien Urbains, un collectif basé, lui aussi, à Tournai, dansera *Pas d'chance*: une pièce sur l'attente et la cohabitation forcée entre trois personnes qui ne se connaissent pas. D'autres jeunes danseurs et chorégraphes profiteront de l'occasion pour présenter leurs pièces pour la première fois en Belgique, comme Bertrand Edet, avec *10 vodkas banane*. Émilie Brissaud a créé *Dépouille-moi* en juin 2003 au CNDC d'Angers. La chorégraphe y traite de la chair et de la relation qui peut naître entre les corps, sans affect, simplement de manière formelle, presque plastique. Les pièces de Camille Rouzé et Fanny Maire, en duo, la compagnie DK danse, de Paris, Nicolas Laine, et bien d'autres... sont en cours de création à l'heure où nous rédigeons ces lignes. La soirée d'ouverture sera l'occasion d'une collaboration entre Marion Schrotzenberger, Maxime Lampole et le vidéaste québécois Éric Morin, qui aboutira à la création de *Ma Cabane au Canada*. Pas réellement une pièce de danse, mais plutôt un spectacle où la danse, la vidéo et le théâtre font bon ménage. Une rencontre d'improvisation (entrée et participation libres) aura encore lieu au Centre Danses et Cie, ainsi que des cours et des ateliers ouverts à tous durant la période du festival. Du 21 au 29 janvier 2006 au Centre Danses et Cie et à la MC de Tournai.

Infos: 069/840186 ou 0496/615057 ou monsieurlampole@gmail.com

De Seraing à Huy, en passant par Liège, Ans, Chênée et Verviers, ce premier festival, imaginé par le Théâtre de la Place à

Liège sous la direction de Serge Rangoni entend bien démontrer que le public est au rendez-vous de la danse contemporaine en Province de Liège et pas uniquement à Bruxelles ou à Charleroi. Les centres culturels du coin se sont associés à l'événement et se partagent durant trois semaines une belle affiche, à la fois belge et internationale. Mons n'étant pas loin, il semblait logique d'accueillir la nouvelle création de Claudio Bernardo: *The Library E.M.D.P.* Destination Brésil, son pays d'origine, toujours au cœur de ses spectacles, mais loin des clichés. Les musiques et les danses anciennes oubliées, mais retrouvées dans une bibliothèque du Nordeste sont traitées dans une optique contemporaine. Moment hip hop ensuite au CC de Chênée avec le groupe belge Spray Can Arts qui proposera en direct une sorte de fresque, mélange de chorégraphie énergique, de rap et de graff. Dans *Chronic(s)*, Hamid Ben Mahi raconte, seul en scène, son parcours peu ordinaire de danseur issu à la fois du hip hop et de la danse classique et contemporaine. Des mots et de la danse pour faire voler avec humour les préjugés. Parodie drôle et critique ensuite en compagnie de Maria Clara Villa Lobos, qui nous invite dans le salon de trois ados – mi-réels, mi-poupées – en prise à la surconsommation. Ce

sera *M*, une pièce moyenne au CC de Verviers. À Ans, deux danseurs issus des Arts du Cirque proposeront une sorte de corps à corps poétique aux allures de parcours. Un défi à la pesanteur où l'on ne distingue plus le porteur du porté, le guide du guidé. Ce sera *Slipping* de Carmen Blanco Principal. Huy accueillera dans sa grande salle et pour une soirée exceptionnelle Trisha Brown et sa Cie dans un programme composé de pièces de répertoires comme *Set and Reset* et la plus récente *How long...* pour illustrer les nouvelles tendances technologiques. À Huy toujours, la compagnie française Vendaval proposera une pièce de danse-théâtre très féminine puisque ses quatre interprètes investiront avec humour et sensibilité l'univers d'une salle de bain. Pionnier de la danse contemporaine en France, Jean-Claude Gallotta sera à Seraing avec *Trois générations*. Sur scène, des enfants, des adultes, des seniors et la danse comme fil conducteur de la vie. Invitation à passer la frontière ensuite puisque c'est à Maastricht que l'on pourra voir *Extra Dry* de Emio Greco. Des navettes gratuites partiront du Théâtre de la Place pour parcourir ce **Pays de Danses**, un festival pour tous, assurément. Du 26 janvier au 18 février. Infos: 04/342 00 00 ou www.theatredelaplace.be et dans les autres lieux du festival.



Pays de Danse
PC / Emio Greco *Extra Dry*
© Jean Pierre Stoop

PAYS DE DANSES
DU 26 JANVIER AU 18 FEVRIER

www.theatredelaplace.be Infos et réservations : 04 342 00 00

CGAL M RTE

PAGE 5 - FESTIVALS

FESTIVALS

FRANCE Initié il y a un an par Annie Bozini, au Centre de développement chorégraphique Toulouse/Midi Pyrénées, le festival **C'est de la danse contemporaine** connaîtra désormais un rythme biennal. Cette édition cède la place à des chorégraphes occidentaux dont le travail croise celui de chorégraphes venus d'ailleurs ou des pratiques extra-européennes. Tel Jérôme Bel et le Thaïlandais Pichet Klunchun, spécialiste des danses royales, qui s'interrogent en mots et en mouvements sur leur pratique respective dans l'esprit d'une conférence dansée. Autre collaboration «asiatique», celle de Benoît Lachambre avec le metteur en scène Ong Keng Sen, dans une évocation de la légende du Ramayana et des combats sans fin de ses deux héros, basée sur un travail savant d'expressions du visage et du corps et dans laquelle le Far West du cinéma américain vient faire des incursions. L'Afrique sera ensuite à l'honneur avec Seydou Boro, danseur burkinabé qui, dans une sorte de fable dansée en solo, parle de la danse, de son regard sur l'Afrique et de sa rencontre avec Mathilde Monnier. Autre solo masculin, celui de l'Iranien Hooman Sharifi, autobiographique certes, mais narratif puisque c'est dans un face-à-face de 60 minutes avec le public mis sous les feux de la rampe, et accompagné simplement par la musique traditionnelle que le dan-

seur tentera d'exprimer son identité. *Cover*, de Rachid Oumradane, évoque le métissage contemporain, à l'image de la culture brésilienne qu'il a découverte et où cohabitent des rites anciens complètement intégrés dans une société moderne. Un métissage qui crée un sentiment d'appartenance à une majorité et non une marginalisation et que le chorégraphe a eu envie d'exploiter. Le groupe Heddy Maalem l'a expérimenté, puisque ses pièces ont jusqu'ici été réalisées dans sa collectivité. Dans *Le principe de solitude*, il a cette fois choisi de mettre en valeur les qualités de quelques-uns de ses fidèles danseurs africains à travers des duos ou des trios entièrement dédiés à la beauté du corps dansant. Pas moins de sept artistes constituent l'autre volet de la programmation. Moins exotiques, certes, mais résolument contemporains: Alain Buffard, Julia Cima, Philippe Combes, Laurent Pinchaud, Pascal Rambert. À noter, la présence du seul Belge de ce festival, Helmut Van den Meersschaut, fondateur du collectif Latrinité et aujourd'hui d'une nouvelle compagnie, la Hell's Kitchen. Le monde comme un immense champ d'archives constitue leur première pièce *Stepping...* où la danse surgit comme élément de rassemblement à l'image des dinosaures, condamnés à la disparition. Du 16 janvier au 17 février dans divers théâtres et lieux de Toulouse. Infos: 33/561 59 98 78.

PUBLICATIONS

Par Cathy De Plee

PUBLICATIONS



Peggy Phelan, Helena Reckitt, *Art et féminisme*, Phaidon, coll. Thèmes et Mouvements, Paris, 2005 (pour la traduction en français), 204 pp.

Art et féminisme est un livre sur 147 femmes artistes écrit par deux femmes, Peggy Phelan et Helena Reckitt. La première, théoricienne de l'art et de la performance, à la question «qu'est-ce que le féminisme», tente une définition: «c'est la conviction que la différence des sexes a été et continue d'être une catégorie fondamentale de notre système culturel. De plus, ce système est globalement favorable aux hommes au détriment des femmes». Dans son essai qui ouvre le livre, elle interroge les significations de l'art et des recherches artistiques associées ou concernées par cette opinion. Elle essaye donc, comme l'annonce le titre, davantage de cerner un domaine se situant à la croisée entre courant de pensée, débat politique et démarche artistique que de théoriser sur le concept «d'art féministe», dont il lui semble difficile de dire précisément ce qu'il recouvre: une catégorie idéologique, conceptuelle, esthétique..., au vu de la diversité des œuvres qu'il est susceptible de rassembler. En effet, les œuvres et artistes envisagés chronologiquement dans la deuxième partie du livre, conçue par la seconde auteure, recouvrent des démarches allant de la peinture au cinéma en passant par la performance, la photo, ou l'écrit, et développent des univers esthétiques très variés. Toutes ont cependant en commun une réflexion plus ou moins affirmée et engagée sur la place et le rôle social de la femme, son rapport au corps, à la mort, à la vie. Le corps féminin et les questions esthétiques, philosophiques et sociologiques qui y sont liées apparaissent surtout dans ce parcours historique divisé en six périodes (des années 1960 à nos jours), au cœur des préoccupations des artistes femmes de la deuxième génération féministe dans les années 70. Il redevient central dans les œuvres des années 90 marquées notamment par l'utilisation des nouvelles technologies, et donc par toutes les (nouvelles) questions liées à la confrontation corps réel/virtuel. Quant à la première génération d'artistes féministes, la plus militante, elle s'est davantage consacrée à la dénonciation de l'absence de femmes dans les galeries et donc à l'invention de nouveaux lieux et stratégies de présentation de leurs œuvres. La plupart des artistes envisagées, américaines, françaises, tchèques, belges, italiennes, ... sont presque toutes encore en vie aujourd'hui. Ce livre, richement illustré, se veut d'ailleurs avant tout un livre d'art contemporain: ses auteures souhaitent ne pas voir marginaliser cet art au féminin qu'elles refusent de voir comme une catégorie esthétique en dehors de l'histoire de l'art. Ce souci d'ouverture ne cache cependant pas un réel, quoique discret,

engagement des auteures dans leur propos: par exemple, Helena Reckitt, termine sa préface en affirmant que «...le monde de l'art a encore besoin du féminisme, et plus que ne le pensent certaines femmes artistes» car «même si les perspectives d'avenir des femmes artistes se sont améliorées, les préjugés et obstacles n'ont pas encore tous été vaincus».



Carlotta Ikeda. *Danse Butô et au-delà / Butô Dance and beyond*, Editions Favre, Lausanne, 2005, 189 pp.

La danseuse japonaise Carlotta Ikeda, installée en France depuis le début des années 1990 est sans doute celle qui a le plus popularisé le butô en Europe. Cet ouvrage bilingue, première monographie de l'artiste, à notre connaissance, lui est entièrement dédié. Il retrace son parcours depuis 1984, avec la pièce *Zaratustra*, jusqu'à sa récente reprise en 2005, à travers un très bel ensemble de photographies toutes de la photographe Laurencine Lot. L'histoire de cette rencontre et collaboration, sa raison d'être aussi, à savoir une réflexion sur le travail et la recherche d'épure (dans la photo, dans le spectacle), est racontée avec simplicité par un proche de la photographe en exergue de l'album. Mais le livre s'ouvre d'abord sur une très belle introduction, de la plume de Jean Marc Adolphe, rédacteur en chef de la revue *Mouvement et critique* qui, dans un texte intitulé «Métamorphose de la présence», dresse un portrait sensible de la chorégraphe et de son rapport au butô. Cette danse dont il cerne en quelques mots les enjeux et les spécificités essentielles: une danse qui a mis au cœur de ses expériences le principe de la métamorphose. Une danse où le corps est «humain et animal, végétal et minéral, nouveau-né et mourant, obscur et lumineux». Et de voir chez Carlotta Ikeda une maîtrise parfaite de cet art de la métamorphose, montrant une infinité de fluctuations d'états intérieurs engageant le corps tout entier. Rajoutons que les photographies de quelque 15 créations de Carlotta Ikeda soutiennent parfaitement ce portrait: loin des clichés tape-à-l'œil d'une danse vite rendue sensationnelle ou exotique, mais néanmoins exigeantes quant à leur contenu esthétique, elles montrent une totale compréhension du travail de l'artiste sur scène.



VIVRE DE LA DANSE: UTOPIE OU RÉALITÉ?

Cela faisait longtemps que Contredanse souhaitait s'attaquer à un sujet qui lui tient à cœur: les conditions de travail des danseurs et chorégraphes, suite logique à toutes les questions que nous posons régulièrement sur le soutien apporté à la danse. Car s'il est admis communément que ce soutien est insuffisant, nous connaissons mal ses implications réelles dont l'une d'elles nous amène à cette question: «Peut-on vivre de la danse?» Nous n'aborderons pas ici le statut d'artiste des danseurs et des chorégraphes – qui a fait, souvenez-vous, l'objet de notre première tribune – Mais bien leur réalité quotidienne en tant que travailleurs qui entendent légitimement vivre de leur métier. Comment cerner cette réalité? L'enquête nous paraissait incontournable. Loin de nous, cependant, la prétention de réaliser une étude scientifique; l'idée étant plutôt celle d'un «coup de projecteur» qui mettrait en évidence certaines pratiques dans le métier ou des éléments récurrents dans le quotidien des professionnels relevant de la

Communauté française. Pour des raisons qu'expliquera Isabelle Meurrens qui a implémenté l'enquête, si celle-ci n'a pas eu l'écho que nous espérons, l'analyse de ses résultats est révélatrice. Parallèlement à cette enquête qui n'a pas échappé à quelques statistiques, Contredanse avait envie de témoignages moins anonymes. Nous avons donc rencontré trois chorégraphes au profil volontairement différent en termes de soutien financier et une danseuse. Soit quatre conversations à bâtons rompus et sans retenue, tant le besoin de dire, de raconter était là, non seulement en leur nom, mais aussi au nom des autres professionnels de la danse. Une transparence telle que certaines des personnes interrogées s'exposaient à d'éventuelles poursuites, si elles n'avaient revêtu l'anonymat. Et nous tenons tout particulièrement à les remercier pour ce geste de solidarité qui les honore, car il les prive d'une certaine publicité. Le hasard, ou plutôt le bouche à oreille, nous a ensuite fait rencontrer Delphine Hesters, jeune

sociologue de Louvain qui a réalisé il y a deux ans son mémoire de fin d'études sur la carrière du danseur contemporain et dont les conclusions rencontraient les résultats de notre enquête alors que son terrain d'investigation était la Communauté flamande. Son texte éclaire ainsi à point nommé des données que nous pouvions difficilement expliquer, argumenter de manière sérieuse et crédible, faute de temps et de moyens. On ne peut pas en effet réaliser la même analyse en deux mois qu'en deux ans et celle de Delphine Hesters se révèle pertinente. De quoi convaincre, nous l'espérons, les Universités de la nécessité d'une étude scientifique à grande échelle, qui engloberait les deux Communautés. Cette tribune est suffisamment éloquentes que pour se passer de conclusion. C'est pourquoi nous laissons au lecteur le soin de déterminer si danser pour vivre relève ou non de l'utopie.

Béatrice Menet

NB: Entre le moment où nous avons commencé à réaliser cette tribune et celui où vous la lirez, il s'est passé plus de deux mois et demi. C'était donc, d'une part, avant la publication des conclusions des États généraux par la Ministre Fadila Laanan et l'annonce d'une augmentation du budget de la culture et, d'autre part, avant la conclusion des nouveaux contrats-programme pour le secteur danse, pour lesquels l'on s'attendait à des augmentations, suite à la nomination de Michèle Anne De Mey et de Pierre Droulers à Charleroi/Danses et donc à la redistribution de leur subvention. À cette heure, des promesses d'augmentation ont déjà été faites à des chorégraphes de la Communauté française, dont certains ont participé à notre dossier, que ce soit à travers l'enquête ou les interviews. Ce qui autoriserait à relativiser certains propos, pour le futur en tout cas. Et si des chorégraphes et des danseurs voient demain leurs conditions de travail s'améliorer... nous ne pouvons que nous en réjouir.

“Je ne veux plus être danseuse dans ces conditions-là”

D'après un entretien avec A.

Par BM



Avant d'y vivre, A. connaissait Bruxelles pour y avoir passé quinze jours dans le cadre de ses recherches sur la Cie Rosas pour son mémoire de fin d'études universitaires. Après un premier contact mitigé avec la compagnie d'Anne Teresa De Keersmaecker, elle est ravie de rencontrer le milieu de la danse à Bruxelles. «C'était étonnant pour moi, parce que je viens d'un pays où la danse contemporaine occupe une très petite place et que les chorégraphes y sont dispersés et isolés. Cette rencontre à Bruxelles était un plaisir: pouvoir simplement parler avec les gens après un cours, confronter des expériences complètement différentes...». Deux ans plus tard, après avoir terminé ses études en Italie, elle débarque en octobre 2002 dans la capitale et décide «de voir d'abord ce qui va se passer», tout en assurant sa subsistance en travaillant comme modèle dans une Académie.

Huit mois plus tard, le hasard des rencontres lui offre la possibilité de collaborer comme danseuse avec une chorégraphe française vivant à Bruxelles et une plasticienne. La chorégraphe, qui a introduit une demande d'aide au projet, n'est pas certaine d'obtenir le montant espéré, mais la création est programmée dans un festival à Bruxelles. A. accepte donc de se lancer dans le projet et travaillera finalement gratuitement pendant quatre mois à la création de la pièce. Au début trois fois par semaine, puis tous les jours. Les trois représentations sont, elles, payées et la chorégraphe lui fait cadeau d'une représentation supplémentaire. A. s'en contente, ignorant qu'entre-temps la demande d'aide au projet a abouti, mais sachant que, dans tous les cas, l'argent sera utilisé pour financer le projet et pas pour payer les danseurs. Un choix qu'elle met sur le compte d'une mauvaise organisation. «En ce qui concerne l'aspect financier, rien n'était clair, ça manquait de professionnalisme, mais j'ai accepté parce que j'avais envie d'exploiter mes qualités de danseuse et que je cherchais une sorte de guide pour y arriver. Je l'ai fait aussi pour l'expérience et la formation que ça allait m'apporter. On a commencé le projet à cinq et on l'a terminé à trois. J'ai plusieurs fois voulu m'en aller à cause des conditions de travail, mais je ne voulais pas jeter deux mois d'investissement à la poubelle.»

Pendant ce temps, elle continue à vivre de son travail de modèle, ce qui lui permet d'obtenir un permis de séjour en Belgique. «Pour moi c'était le premier but. D'abord survivre, être légale ici.» Et des danseurs illégaux en Belgique, A. en rencontrera souvent dans son parcours et ce dès sa première expérience. Elle a la chance de pouvoir partager le loyer de son appartement avec son ami musicien-compositeur. «J'ai aussi fait par-ci par-là un workshop pour enfants, un atelier pour non-danseurs» Bref c'est la débrouille.

A. enchaîne ensuite comme danseuse dans un opéra à La Monnaie. Elle est alors payée pour les répétitions 2 500 euros brut par mois et 205 euros brut par représen-

tation. Puis, elle est engagée pour un opéra en Flandre dans des conditions similaires de travail. Seule particularité, son contrat passe par une agence d'intérim. Ces deux expériences seront les seules de son parcours à être «normales» sur le plan des conditions de travail.

Engagement moins institutionnel ensuite avec un contrat d'une semaine pour la création d'un chorégraphe allemand invité dans un lieu bruxellois alternatif. Elle sera payée pour les deux représentations 200 euros brut, mais pas pour la période de travail qui s'est déroulée sous la forme d'un workshop. Un tiers des participants est illégalement en Belgique. «Je connaissais le chorégraphe; j'avais déjà travaillé avec lui et il était question d'un projet en Allemagne par après. Et je voulais aussi soutenir l'initiative du lieu qui accueillait un chorégraphe peu connu ici et qui fait un travail artistiquement valable.»

Dans le projet de vidéo-danse où A. s'implique par la suite, le travail de création est payé, mais au noir et sur les fonds propres du jeune chorégraphe qui l'a engagée. Soit 200 euros par semaine de travail effectif, alors que le projet demande une disponibilité de deux mois. «Le chorégraphe n'était pas légalement en Belgique à l'époque. Et une des danseuses ne l'était pas non plus. Le but était de gagner un prix à un festival pour pouvoir payer la production du spectacle. J'ai accepté de ne pas être déclarée, parce que c'était un travail intéressant d'un point de vue artistique» justifie A. qui prendra alors une décision majeure pour la suite de sa carrière: «Après toutes ces expériences, j'ai commencé à avoir des gros doutes sur le fait de vivre de la danse, d'en faire mon métier. Tout cela avait été dur, non seulement au niveau économique, mais aussi au niveau du travail même: pas de continuité, pas de possibilité d'approfondir des choses... j'ai alors décidé de trouver un travail qui me donnerait une sécurité financière et j'ai commencé à travailler dans un restaurant trois fois par semaine. Ça me suffit pour vivre, ça me permet de gérer librement mon temps. J'ai mis de côté toute une série d'inquiétudes qui accompagnaient ma vie au quotidien. Maintenant, lorsque j'accepte de travailler comme danseuse, ce n'est pas pour des raisons économiques ou pour me faire connaître, c'est uniquement pour l'intérêt artistique du projet.»

Mais les difficultés rencontrées n'allaient pas s'arrêter pour autant. Une chorégraphe, installée en province, lui propose d'intégrer un projet existant. Après un essai, A. apprend que les répétitions ne seront pas payées, à l'inverse des représentations, et ce à raison de 250 euros brut par spectacle. Jusque-là, rien de très surprenant. Sauf que les interprètes y participeront à tour de rôle, à raison d'une à deux dates par mois seulement et que la compagnie s'octroiera le droit de choisir les danseuses pour chaque représentation. «Moi, j'étais la préférée, donc j'aurais joué plus que les autres. Je n'aimais pas ce système.» Quant aux répétitions: «Elles étaient très mal organisées et exigeaient beaucoup en termes d'heures et de disponibilité. Répéter pendant 9 heures n'est pas humain, d'autant qu'il n'y avait pas de temps pour la recherche ou la réflexion. On nous demandait de bouger tout le temps. Et il n'y avait pas de plancher correct.» Après 3 ou 4 répétitions, A. demanda à être payée pour celles-ci. «Ils ont accepté de le faire au noir, mais ils m'ont demandé de ne pas le dire aux autres danseuses. Je n'ai pas accepté. Les filles qui étaient engagées depuis le début du projet

travaillaient depuis deux ans gratuitement. C'étaient de très bonnes danseuses et ce sont elles qui ont créé le spectacle. Alors je suis partie. J'étais dégoûtée. J'ai conseillé à ces danseuses de partir: elles ne voulaient pas car elles avaient envie de danser, de se faire voir...»

Les victimes d'une telle exploitation contribueraient donc d'une certaine manière à sa pratique, voire à sa «normalité»? «Les danseurs ont une partie de responsabilité dans cette situation, car ils acceptent ces conditions. Il y a une mentalité très forte dans le milieu de la danse – et je l'ai eue – qui te fait espérer et attendre qu'un chorégraphe te découvre et te révèle à toi-même, quitte à perdre ta dignité personnelle. Mais il faut aussi un certain temps pour trouver son chemin. Si j'ai les idées super claires et que je galère, je ne trouve pas ça normal. Si je n'ai pas les idées très claires et que je galère, je trouve ça normal. Et avoir les idées claires, c'est aussi refuser de faire l'esclave.»

À ce moment-là, A. décide de réaliser son propre projet. Elle obtient ponctuellement un studio pour travailler et présenter un work in progress mais pas de moyen financier. «J'ai payé de ma poche le musicien et l'éclairagiste et un vidéaste a accepté de faire gratuitement le travail en échange de ma prestation comme danseuse dans un de ses futurs films.»

A. participe ensuite à une plate-forme, une sorte de podium qui se déroule à Anvers. Cette seconde expérience comme jeune chorégraphe sera «la plus décourageante. L'organisateur ne payait rien; il promettait le remboursement des frais de déplacement, mais il ne les payait pas. J'avais demandé une répétition et un écran pour ma vidéo, il avait accepté, mais à la dernière minute il m'a tout refusé. J'ai dû ramener moi-même l'écran le jour du spectacle parce que je n'avais pas été avertie avant qu'il n'y en avait pas. J'ai donc fait deux fois le trajet Bruxelles-Anvers avant de jouer. Dix minutes avant la représentation, j'apprends que le projecteur ne fonctionne pas. J'explique alors à l'organisateur que je ne peux pas danser sans vidéo. Et il me répond: «Alors tu ne le fais pas». Pour moi, cela revenait au même que de me couper l'herbe sous le pied. Je ne veux plus être danseuse dans ces conditions-là... je connais pas mal de danseurs et de danseuses qui travaillent dans des conditions dignes. C'est donc que ça existe. Heureusement, il y a des gens corrects. J'ai eu une petite expérience avec une jeune chorégraphe qui avait obtenu une résidence de création, mais pas d'argent. J'ai été payée pour les deux prestations. Elle aurait très bien pu me demander de le faire pour l'expérience, surtout dans le contexte d'une performance.»

Le manque de soutien apporté à la danse n'explique pas seul les conditions de travail des danseurs et des chorégraphes aux yeux d'A. «D'un côté, le soutien est insuffisant pour le développement de la danse dans des conditions de travail non pénalisantes. D'un autre côté, les danseurs sont amenés à faire des concessions s'ils veulent danser. Bien que je connaisse mal la situation des chorégraphes, je constate qu'il y a des initiatives qui meurent très vite. Je ne connais pas bien les conditions spécifiques dans lesquelles chaque chorégraphe travaille mais j'ai l'impression que les subsides sont distribués de façon très inégale. Par ailleurs les jeunes chorégraphes ont beaucoup de difficultés à développer leur travail à cause du manque de moyens, ce qui les contraint bien souvent à cumuler plusieurs fonctions, telles que la gestion et la promotion de leurs spectacles.»

“Qu'on me donne les moyens de travailler convenablement”

D'après un entretien avec F.

Par BM

F. habite depuis 5 ans à Bruxelles et y travaille comme chorégraphe depuis 4 ans et demi. Elle appartient à la plus jeune génération des chorégraphes que l'on peut voir en Communauté et émerge donc à l'aide au projet, c'est-à-dire un subsidie ponctuel lié à une production chorégraphique et dont le montant varie en fonction de l'importance du projet en termes budgétaires et donc entre autres du nombre de personnes qui y sont associées. Auparavant, F. était danseuse en France et bénéficiait du statut d'intermittente du spectacle. «J'aimais beaucoup la danse belge. Je suis venue voir» raconte-t-elle. Elle trouve assez vite du travail comme danseuse pour G. dans une reprise d'un spectacle qui tournera beaucoup. Pendant six mois, des contrats ponctuels à durée déterminée lui permettront de faire prolonger ses droits au chômage. Mais sans être salariée, puisque payée au cachet. Parallèlement, une proposition de pièce dans le cadre d'un festival à Paris l'amène à la chorégraphie. Depuis, quatre pièces ont vu le jour, essentiellement en France, mais aussi en Belgique. «Au bout de deux ans, j'ai réussi à montrer quelque chose en Belgique. J'ai travaillé avec la structure X pour mes trois premières créations, puis avec Y pour mes deux premières pièces et il y a deux ans, Z m'a contactée pour créer dans le cadre de son festival.»

Pour son premier solo, F. est soutenue uniquement par Y, et reçoit 300 euros dans le cadre d'une coproduction et de deux représentations. De X, elle ne reçoit pas d'argent, mais l'occupation d'un studio dans le cadre d'une résidence. C'est donc avec son argent personnel qu'elle finance ses premiers projets, n'hésitant pas à faire appel en France à du mécénat. «Depuis le début j'ai toujours payé les gens comme j'ai pu. Je suis catastrophée par les conditions de travail des danseurs et des chorégraphes ici en Belgique. Je me suis toujours dit: même si c'est ma première pièce, je veux payer les gens. Et c'est ce que j'ai fait: je ne les déclarais pas, mais je les payais quand même. J'arrive à payer mes danseurs quand je vends une pièce en France. En Belgique, pour la reprise de P, Z a payé les interprètes et moi-même comme chorégraphe. Mais quand je vends un spectacle, je suis payée au cachet et je ne garde rien pour la com-

pagne. Tout part en salaires. Car si les danseurs ne sont pas très bien payés pendant les répétitions, je veux qu'ils le soient lors des représentations. Pour la pièce D. par exemple les cachets étaient compris entre 230 et 290 euros net par représentation. En Belgique, je n'ai jamais été salariée pendant un mois. Dix jours est le maximum et toujours en étant payée au cachet.»

L'expérience de F. par rapport à des demandes récurrentes de soutenir son travail ressemble fort à celle de beaucoup d'autres jeunes chorégraphes, qu'ils soient belges ou venus d'ailleurs. «Ma première demande d'aide au projet à la Commission¹ date de 2002. Je n'ai jamais eu de réponse pour celle-ci. Au début, je travaillais plutôt en Communauté flamande. J'ai donc toujours demandé de l'argent et à la Vlaamse Gemeenschapscommissie² et à la Communauté française dès que j'ai été soutenue par des théâtres francophones. Jusqu'à présent, la VGC m'a aidée pour deux pièces pour un montant de 2500 euros chacune. Pour ma prochaine création, elle a refusé parce que j'étais programmée dans le cadre d'un festival francophone. Du côté de la Communauté française, j'ai reçu un montant dérisoire pour une pièce qui prévoyait de salarier 8 personnes. Précédemment, elle m'avait donné plus pour un duo qui a tourné pendant 2 ans. C'est à n'y rien comprendre. J'ai l'impression qu'il n'y a aucune reconnaissance des jeunes chorégraphes et je ne me sens absolument pas soutenue. J'aimerais bien qu'on me donne les moyens de travailler convenablement en Communauté française. Je ne vois pas comment faire autrement pour survivre, que d'aller frapper du côté des deux Communautés. Je tiens à préciser que je suis totalement choquée par cette guerre communautaire, et que je n'ai pas du tout envie d'entrer dans cette polémique-là que je trouve nuisible et catastrophique, à commencer pour les artistes, qui je pense devraient se situer au-delà de cette histoire s'ils veulent que la Belgique continue à exister dans sa diversité linguistique et culturelle. Et je crois ne pas être la seule à penser ainsi.»

Une politique qui a des répercussions directes sur les conditions de travail et le niveau de vie de cette génération d'artistes qu'ils soient chorégraphes ou danseurs. «Concrètement, je ne peux rien faire avec les montants octroyés par la Communauté française. Mais je paie toujours les danseurs, avec le problème que je ne peux pas les déclarer. En fait, soit je les déclare quelques jours, soit je les paie au noir. Donc je me mets

dans l'irrégularité sociale. Comment continuer à fonctionner dans ces conditions? Chaque année, c'est pire, alors que mes spectacles tournent... Les pouvoirs publics ne me soutiennent pas suffisamment. C'est uniquement parce que j'avais le statut d'artiste et donc droit au chômage que j'ai pu me lancer comme chorégraphe. Je travaille plus qu'à temps plein sur mes projets tout en étant au chômage. C'est moi qui fais tourner la boutique, car je n'ai pas les moyens de me payer une administratrice. Au quotidien, je m'en sors tout juste. J'ai ma vie ici, mais l'avenir est on ne peut plus incertain et la question de comment continuer à exister comme chorégraphe en Communauté française se pose chaque jour.»

Et de préciser: «Je crois pourtant que ma situation n'est pas la pire. Si en Communauté française, il y avait une véritable politique de soutien à la création, il s'y passerait plus de choses. J'ai l'impression qu'il n'y a pas de renouveau chorégraphique, alors qu'il y en a du côté flamand. Quels sont les jeunes chorégraphes de la Communauté française qui ont été vraiment soutenus ces dernières années? A combien d'entre eux donne-t-elle les moyens de créer correctement?»

F. comme tant d'autres de sa génération, critique la hiérarchie des subventions qui attribue aux pionniers les contrats-programmes, les conventions à la seconde génération et aux plus jeunes, l'aide au projet, dernière part du gâteau que cherchent à se partager de jeunes chorégraphes de plus en plus nombreux. «Il faut donner l'occasion à ceux qui démarrent de pouvoir travailler correctement. C'est maintenant que j'ai des choses à dire, pas dans 10 ans où si ça se trouve j'aurai peut-être tout dit. Je sais qu'en Communauté française, il y a des chorégraphes qui ont galéré. Mais ce n'est pas parce que certains ont galéré que tous les autres doivent passer par là. Les «anciens» ont les moyens d'aider la jeune chorégraphie. Il faut qu'ils le fassent! C'est vrai que nous, jeunes chorégraphes, passons pour des impatients, mais nous n'avons qu'une vie et elle peut être très courte, surtout dans une société du toujours «prêt à jeter» ou l'erreur peut être fatale... Il y a tellement d'inégalités en Communauté française... Il faut répartir, sinon il n'y aura pas d'avenir pour la danse en Communauté française.»

1 consultative de l'art de la danse.

2 L'équivalent de la Cocof en Communauté flamande.

“Je suis chômeur-chorégraphe”

D'après un entretien avec Bud Blumenthal

Par BM



Bud Blumenthal est un des 7 chorégraphes conventionnés par la Communauté française. Ce qui était appelé l'aide au fonctionnement au moment de sa création en 2001 est depuis devenu une convention, dévolue à la diffusion des spectacles et à l'administration des petites compagnies ayant un certain volume d'activités. Elle s'élève pour la compagnie Hybrid à 30 000 euros¹ par an. Subvention à laquelle s'ajoute l'aide au projet, ponctuelle et variable et qui concerne l'aspect création.

Des aides qui ne permettent pourtant pas de salarier en permanence Bud comme directeur artistique et chorégraphe de sa compagnie. «Je suis chômeur-chorégraphe, pas chorégraphe» précise d'emblée Bud, «car c'est le fédéral qui me paie.» En effet, le chômage ponctue ses contrats à durée déterminée qui couvrent la période de création et les jours de tournées lorsque Bud est danseur dans ses propres spectacles. Ou plutôt est-ce le contraire... car ni la période de conception du spectacle, ni l'énorme travail de montage de la production ne sont couverts par un salaire. Or tout dépend de celui-ci. «Dans certains cas, on arrive à me payer correctement s'il y a coproductions... mais je ne touche jamais plus que les autres», explique Bud. «Sauf sur mon dernier spectacle² qui était un projet important et pour lequel j'ai été payé 2 044 euros brut par mois de travail. Mais c'est la seule fois. Sur Groundscape, une pièce plus ancienne, j'ai été rémunéré avec les deux danseurs pour seulement quatre semaines de travail à raison de 1 093 euros brut. Salaire qui comprenait la période de création et la première exploi-



tation du spectacle.» Et notre interlocuteur de comparer avec le salaire mensuel brut moyen³ en Belgique d'un homme dans sa catégorie d'âge, habitant Bruxelles, avec son ancienneté, soit 3 000 euros. Presque 4 000, si on tient compte de son niveau d'enseignement universitaire. Et un peu plus de 5 000 euros, si l'on considère qu'il appartient à la catégorie des dirigeants de société. «Ce que je suis» précise Bud.

Par le passé, il est arrivé à Bud de travailler comme chorégraphe sans être payé. «C'était une situation douloureuse pour moi. C'était pour Rivermen, un duo, pour lequel j'avais reçu moins de la moitié de ce que j'avais demandé. Je pouvais payer mon danseur, mon vidéaste et mon éclairagiste, mais pas moi. J'ai non seulement travaillé gratuitement, mais j'ai dû compléter le budget car on était en déficit. J'ai donné cours pour y arriver. Heureusement, j'étais payé comme danseur quand le spectacle tournait.»

Les danseurs qui sont engagés ponctuellement pour les spectacles de la compagnie ne sont pas mieux lotis. «En général, mes danseurs sont sous-payés⁴, même dans le cas de ma dernière création Les Reflets d'Ulysse où nous avons travaillé pendant quatre mois. Soit le minimum légal. Nous, les danseurs, sommes payés moins que des ouvriers non qualifiés⁵» enchaîne Bud. «Les danseurs méritent d'être payés beaucoup plus. On les exploite parce qu'ils sont passionnés. Dès que quelqu'un est passionné, il n'est plus lucide. J'aimerais bien payer mes danseurs pendant la période de création pour leur créativité et leur engagement corporel. D'ailleurs, quand j'étais mon budget pour ma demande

d'aide au projet, je demande toujours 500 euros brut par personne et par semaine. Mais les montants octroyés sont rarement ceux demandés... alors je dois revoir tous les postes à la baisse. Et où va-t-on couper? Dans les salaires bien sûr, car ce sont les postes les plus coûteux et on sait bien que les danseurs vont accepter d'être payés 250 euros brut par semaine. Diminuer un poste comme celui lié aux nouvelles technologies pose problème, car c'est justement le domaine où je travaille. C'est idiot de se dire qu'on peut faire une pièce juste avec des danseurs. Donc, j'en arrive à demander à tout le monde de faire plus pour moins. Que ce soit à mes danseurs, à mon vidéaste ou à mon éclairagiste.»

En tournée, le prix de vente d'un spectacle permet en général de payer plus décemment les danseurs. «C'est bien sûr plus facile avec des petites formes que l'on peut proposer en soirée composée.» Dans ce cas, chacun peut toucher 250 euros net par représentation mais ça inclut une répétition. Moins, lorsqu'il y a 6 danseurs. «En général, je rentre dans mes frais avec les tournées, même si ça me coûte 400 euros par danseur et par représentation car je fais toujours un contrat, pas de note d'honoraires.»

Quant à l'aide au fonctionnement de la compagnie, elle s'avère pour Bud largement insuffisante. «J'ai pu engager un administrateur dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée à mi-temps, mais moi je suis resté au chômage car avec 30 000 euros par an, non indexés sur ces cinq dernières années, je peux juste avoir un bureau et payer une personne à mi-temps. Et un peu de matériel. Un autre problème est que si ça fonctionne pour toi comme chorégraphe, ton administrateur sera très vite submergé

et devra travailler double pour suivre les demandes. Cette aide a un effet pervers car elle permet aux petites compagnies de commencer à fonctionner comme une compagnie contrat-programmée avec des coproductions, des contrats avec l'étranger... mais sans réajuster les moyens par la suite lorsqu'elles se développent. J'ai marché droit dans un piège», conclut Bud. «La convention peut être une forme acceptable pour le long terme si ça convient au mode de vie de la compagnie. Mais moi, j'ai accédé à la convention à une époque où elle était présentée comme étant un palier avant le contrat-programme. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.»

La question du soutien en terme de génération est posée... La première pièce de Bud date de 1990, cosignée avec Michèle Noiret, au sein de leur compagnie Tandem. Un an plus tard, il signe seul *Fishtracks*. «J'ai pas mal souffert à une époque où c'était quasi le désert en termes de moyens financiers. Je n'avais pas encore droit au chômage et j'ai dû faire pas mal de petits boulots à côté. Les premières aides au projet que j'ai reçues ne dépassaient pas les 5 000 euros et étaient le plus souvent d'environ 3 000 euros. Cela fait 15 ans que je chorégraphie, mais je suis perçu comme un jeune chorégraphe parce que je n'étais pas très reconnu à mes débuts, en partie à cause de l'amalgame avec Tandem. Je pourrais pourtant me considérer comme un pionnier, vu mon ancienneté. La politique de la Communauté française à l'égard de la danse crée une polarité malsaine. Je suis jaloux des contrat-programmés qui ont dix fois plus que moi. Comment puis-je les concurrencer? Je ne peux pas aller cher

cher des coproducteurs si je n'ai pas de fonds suffisants au départ. En ce qui concerne l'aide au projet, il y a de plus en plus de demandes. Ça devient difficile, mais je pense que les jeunes chorégraphes d'aujourd'hui qui ont du talent doivent être soutenus. Si un Picasso de la danse débarque à Bruxelles, on ne peut pas se permettre de passer à côté. Et s'il y en a qui échappent à la galère: tant mieux pour eux. Dans le passé, il y a eu des compagnies qui ont reçu des aides exceptionnelles lorsqu'elles étaient en déficit. Maintenant c'est fini. Nous avons demandé 5 000 euros pour surmonter notre déficit, mais sans succès.»

«Les chorégraphes et les danseurs sont des romantiques. Nous faisons des choix de vie qui sont périlleux. Dans 5, 10 ans, il y aura davantage de problèmes sociaux dans notre secteur qu'ailleurs. Ne serait-ce que par rapport à la reconversion du danseur ou du chorégraphe. J'ai 46 ans et on peut dire que je n'ai pas d'avenir. Je n'ai rien préparé, mais je sais que je vais inventer quelque chose. Qu'est-ce que je peux faire si je n'ai que le chômage? Je ne peux même pas fonder de famille, mais je vais le faire. Je refuse de limiter ma vie à un tel point. On peut vivre comme un chien pendant quelques années, mais pas indéfiniment. Après 20 ans d'une carrière à laquelle j'ai consacré les meilleures années de ma vie, que me reste-il comme possibilité de reconversion si je décidais d'arrêter? Je suis prêt à faire un métier qui n'a rien à voir avec la danse. L'avantage, quand on est chorégraphe, c'est qu'on apprend à faire de tout: traduire un communiqué de presse, inventer une scénographie, administrer un réseau informatique, construire un meuble de

bureau... On est mieux blindé par rapport au futur qu'un danseur. Aux Pays-Bas, la reconversion des chorégraphes est entièrement prise en charge par le gouvernement.»

«Ici, beaucoup de danseurs n'ont pas d'allocations de chômage et travaillent dans des bars. Ceux qui viennent de l'étranger n'ont souvent pas de carte de résidence. Ce sont des clandestins. La situation s'est bien sûr améliorée par rapport à autrefois, mais on en est encore au niveau de l'exploitation. Notre société exploite les artistes pour avoir la Culture, mais ils sont sous-payés, passent à travers les mailles du système social et n'ont pas les mêmes droits que les autres travailleurs. Lorsque c'est le chômage qui paie le salaire des artistes, cela signifie que la Communauté française n'assume pas le prix à payer pour les avoir. C'est malsain. Quant à mon art, il souffre du fait que je doive me disperser dans toutes sortes d'activités nécessaires mais annexes¹. Je ne fais pas mon art à 100 %.»

1 Chiffre pour 2005

2 Les Reflets d'Ulysse

3 Chiffre extrait de http://statbel.fgov.be/figures/d321_fr.asp#4

4 1 440 euros brut pour 20 jours de travail.

5 Le salaire mensuel brut moyen d'un ouvrier bruxellois est en effet de 1 845 euros

6 Administrer notre réseau, construire le plancher de danse ou des flight cases, entretenir le studio, trouver des solutions techniques, faire la promotion des spectacles, m'occuper du graphisme, monter les vidéos, organiser les cours et ateliers.



© Philé Depirex

“Mes danseurs sont terriblement satisfaits”

D'après un entretien avec Thierry Smits

Par BM

ment financer: c'est aussi chercher des choses qui peuvent fonctionner scéniquement et qui ne sont pas coûteuses. Et puis la compagnie essaie de tourner un maximum, même si tourner reste globalement déficitaire. Cela fait rentrer de l'argent, mais le prix de vente reste dérisoire et il ne nous permet pas de payer les danseurs², car ils sont trop nombreux. Avec deux danseurs, c'est possible. Quand il y a une deuxième ou troisième exploitation d'un spectacle, cela devient très coûteux. » Exemple pour le remontage d'Orient dont quatre danseurs partaient et qu'il a fallu remplacer. «Quand tu dois remplacer une ou deux personnes, tu peux travailler à partir de la vidéo, mais pas quand c'est la moitié qui part. On a donc fait le choix de travailler avec les anciens interprètes qui transmettent aux nouveaux.» Conclusion, pendant six semaines, la compagnie a salarié douze danseurs.

Voilà donc l'exemple d'une compagnie qui fonctionne bien et offre de surcroît à ses travailleurs des conditions correctes de travail. Des insatisfactions demeurent néanmoins. «Je ne suis pas du genre à me plaindre, mais je suis exigeant par rapport aux autres et par rapport à moi-même. Ma compagnie est en ce moment une des compagnies les plus grandes de la Communauté française. Celle qui tourne le plus et avec des grands spectacles. Cela coûte de l'argent. Nous sommes aussi une des rares compagnies de la Communauté française qui fait salle pleine. Si on met ces éléments en rapport avec ma subvention actuelle, c'est miraculeux. Malgré cette situation, nous ne pouvons empêcher les danseurs d'aller travailler ailleurs, de faire d'autres choses avec d'autres chorégraphes, mais si tu peux leur proposer un contrat de sept mois au lieu de six, tu les fidélises plus, donc tu fais du bénéfice par après.»

«J'ai 43 ans et je suis loin d'être le chorégraphe le mieux payé en Communauté française, mais je n'ai pas le choix par rapport au type de compagnie que je désire. Si je devais tenir compte de mon ancienneté, j'aurais un salaire de 3 000 euros par mois. Je suis depuis vingt-trois ans dans ce métier et cela fait seulement cinq ans que je suis salarié. Je n'ai pas de GSM, ni de voiture de fonction payés par la compagnie - comme c'est le cas de pas mal de chorégraphes - et pourtant je suis cadre (sourire). Je n'ai jamais renoncé à mon salaire de chorégraphe, mais je n'ai jamais demandé à personne de travailler gratuitement» enchaîne Thierry. «Les contrat-programmés qui restent en Communauté française aujourd'hui ont le droit de se plaindre, car ils travaillent depuis bientôt 20 ans et ont prouvé qu'ils savaient faire des spectacles. Mais ils ont toujours dû se battre et ne travaillent pas avec assez de moyens.»

Mais pour Thierry, le problème dépasse la sphère du culturel. «Vers la fin des années 1980, en plein boom de la danse contemporaine, on dégageait plus facilement des moyens qui étaient inexistantes au départ. J'ai bénéficié du fait que j'étais là où il fallait au bon moment; j'ai fait ce premier solo qui a tout de suite été coproduit par Montpellier danse, ce qui a fait que j'ai pu démarrer rapidement. La conjoncture politique et économique était bonne et ça a joué.»

Ce qui ne l'a pas empêché de «galérer» comme on dit. «Avant d'avoir mon contrat-programme, pour garder mes danseurs, je m'engageais à «faire des télévisions» et je les pouvais à travailler avec moi dans ces shows qui étaient extrêmement bien payés. On était donc payés par du privé. Côté institutionnel, j'étais à l'aide au projet et bénéficiais du chômage. A cette époque, il m'est arrivé de pratiquer la danse hors contrat, comme nous tous, et j'étais salarié seulement lorsque les danseurs l'étaient. J'ai aussi travaillé dans l'hôtellerie et la restauration. J'étais de temps en temps aidé par ma famille. Je ne trouve pas grave qu'un danseur doive faire des petits boulots pour vivre. Il y a des gens qui travaillent dix heures par jour dans des conditions atroces. Dans l'artistique, chacun a son temps de galère. Aujourd'hui tout le monde veut dès la minute être institutionnalisé. Cela ne se passe nulle part ailleurs. Je voyage dans beaucoup de pays et je peux dire qu'il y a plein d'artistes qui arrivent à travailler sans moyen.»

Sur la question des danseurs qui se plaignent de leurs conditions de travail et des jeunes chorégraphes qui réclament davantage de soutien, Thierry a un avis sans équivoque. «Qu'une petite fille ou un petit garçon de huit ans qui rêve de faire de la danse, ne se pose pas la question économique, c'est normal. Mais à 18 ans, on est conscient du monde qui nous entoure et on sait qu'on ne va pas vivre dans le luxe en dansant, d'autant qu'il y a très peu d'élus. Dès le départ, on sait qu'on va se trouver dans une situation financière difficile. Alors je ne vois pas pourquoi on doit se plaindre. C'est un choix, c'est une vocation.»

Il ne manie pas la langue de bois... «Dans ce métier, on est loin de vivre dans la misère. Après le tremblement de terre au Pakistan, la Belgique a annoncé qu'elle donnerait 250 000 euros comme aide pour un million de sans abris et de 40 000 morts... C'est le montant que je reçois pour travailler pendant un an. Je pense que dans le milieu de la danse, personne ne crève de faim et qu'il y a beaucoup de gens qui bénéficient d'une aide de l'État, même si elle est minime - que ce soit le chômage ou des subventions. Le problème, c'est qu'il y a eu pendant longtemps une politique de saupoudrage qui a fait penser que tout le monde pouvait picorer de petites graines. C'est une très mauvaise politique. Je pense que maintenant, on va cesser de saupoudrer, ce qui va toucher davantage les petites compagnies. Il faut une real politik pour les chorégraphes émergents. La Communauté française n'est pas plus grande qu'un département français et combien de chorégraphes veulent y faire leur business? C'est du délire. En Hollande, aujourd'hui, on coupe les subventions à des chorégraphes qui travaillaient depuis 25 ans et qui se retrouvent du jour au lendemain à l'aide au projet. On peut s'estimer heureux.»

Et de conclure: «Le milieu artistique est un microcosme où la solidarité est difficile. Nous ne sommes pas un groupe de pression énorme, c'est même le contraire. On est également souvent peu concerné par la politique sociale. Nous sommes certainement les seuls à ne pas nous sentir concernés par les préretraites et la diminution des lois sociales.»

1 Chiffre pour 2005

2 Avec le prix de vente de spectacle mais ils sont payés bien entendu!

La Cie Thor est une des six compagnies contrat-programmées de la Communauté française. Cela signifie qu'elle bénéficie d'une aide au fonctionnement administratif et artistique de 250 000 euros¹ par an. Montant qui est censé couvrir les créations et auquel s'ajoutent les coproductions éventuelles. La compagnie fonctionne avec un staff administratif de deux personnes: une chargée de la production et de l'administration et une autre de la promotion et de la diffusion des spectacles, auquel il faut ajouter le directeur artistique et chorégraphe Thierry Smits. Trois personnes sont donc salariées à temps plein au sein de la compagnie via un contrat à durée indéterminée. Thierry Smits l'est depuis le deuxième contrat-programme signé par la compagnie, il y a cinq ans. Son salaire mensuel est de 1 300 euros net.

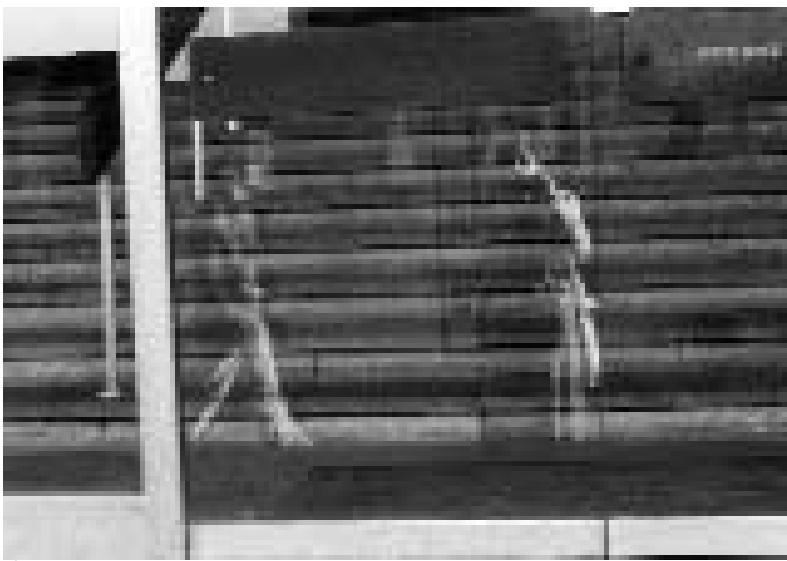
Lorsque la compagnie engage des danseurs, ceux-ci signent des contrats à durée déterminée comme salariés. Parfois certains danseurs, domiciliés à l'étranger et/ou produisant leurs propres spectacles, préfèrent le régime d'indépendant. Ce contrat englobe la période de répétition plus la première période d'exploitation. «On essaie qu'elle suive immédiatement la création. L'année passée, huit danseurs ont ainsi été salariés pendant six mois. Mais je suis probablement le seul à réussir à faire ça» explique Thierry. Quant au régime horaire, il est fluctuant. Ainsi, si le contrat est de six jours, cela ne veut pas dire que le danseur travaillera forcément six jours. «Mais cette semaine, par exemple, on a travaillé sept jours parce que j'avais quelque chose à terminer». Idem pour les heures prestées. «Il n'y a pas de règle.» Parfois, le chorégraphe travaille avec certains danseurs trois heures dans la journée. Avec d'autres, il a besoin de travailler 6 heures. «Je ne suis pas du genre à garder un danseur en studio quand je n'en ai pas besoin». Les danseurs sont payés en moyenne 2 000 euros brut par mois. «J'ai fait le choix de bien payer mes danseurs, c'est-à-dire au barème le plus haut qui existe en Communauté française et similaire à celui pratiqué en France. Les régimes sont légèrement différents selon l'ancienneté mais ils peuvent vivre confortablement de leur salaire». Rien à voir, d'après l'expérience de Thierry, avec ce qui se fait en Italie ou en Espagne où «c'est complètement sous-payé».

Pour arriver à cette situation qui paraît a priori idyllique, la compagnie a une gestion de fer et son chorégraphe n'hésite pas à faire des choix. «J'investis dans le décor, mais les danseurs n'en payent pas les frais. Investir ce n'est pas unique-

HISTOIRE ET PROTOCOLE

Comment organise-t-on une enquête sans prétention scientifique lorsqu'on veut, malgré ses faibles moyens, témoigner des conditions de vie et de travail des danseurs et des chorégraphes? Une *petite* enquête ne nécessite-t-elle pas les mêmes ingrédients qu'une grande: des questions, un effectif, une analyse? Pour les questions, nous nous y sommes mis à plusieurs. Nous avons hésité, raturé, récrit et tranché. Devions-nous demander les salaires brut, net, net imposable? Mensuels ou journaliers? Finalement, nous avons concocté soixante-deux questions qui diffèrent sur base du parcours professionnel de chacun, permettant ainsi de répondre en moyenne à une quarantaine d'entre elles. La majorité des questions étaient fermées. Sans être une erreur, la redondance de certaines questions corroborerait les résultats, vérifiant l'exactitude de l'ensemble.¹

En ce qui concerne le choix des répondants, la question s'est avérée plus périlleuse. Devions-nous définir un effectif très précis? Lequel? Les jeunes chorégraphes? Les expérimentés? Nous n'avions ni les moyens ni le temps de constituer un véritable échantillon représentatif. Nous avons donc décidé d'ouvrir l'enquête à tous les danseurs et à tous les chorégraphes a priori, quitte à les écarter par la suite si nécessaire.² La seule exigence était d'avoir participé au cours de ces trois dernières années à des spectacles émergents de la Communauté française



© Anouk Meurrens

de Belgique.³ Sachant le secteur de la danse très international, nous ne voulions pas nous aventurer dans une étude qui comparerait les salaires, allocations... en Belgique et à l'étranger.

Une fois les décisions prises, nous avons implémenté l'enquête et rendu le formulaire accessible sur notre site internet. En plus de nos 5 900 cybervisiteurs mensuels, nous avons, pour atteindre notre public cible, envoyé un courriel à tous les danseurs et chorégraphes belges de notre base de données (300 adresses e-mails) et placé des affiches dans des lieux de formation et d'information pour danseurs à Bruxelles.

L'enquête était totalement confidentielle et annoncée comme telle. Pour plus de facilité et parce que notre site est francophone, les questions étaient libellées exclusivement en français. L'enquête était disponible sur notre site durant un mois.⁴ Il n'y avait aucun incitant à y répondre. L'enquête a duré 14 min en moyenne avec un temps minimum de 4 min 30 et un maximum de 40 min. Si la plupart des questions attendaient une réponse simple, d'autres demandaient au répondant une bonne connaissance de ses contrats, fiches de paie... On peut donc dire que pour y répondre il fallait avoir une bonne compréhension du français, avoir un peu de temps, être connecté à Internet, avoir confiance dans la confidentialité, ne pas avoir peur de parler d'argent et être intéressé par les questions concernant les contrats et les rémunérations.

Autant de contraintes qui font que seulement **34 personnes ont répondu à l'enquête**. Si 34 semble être un effectif réduit, en statistique on considère qu'on peut commencer à faire des moyennes lorsque la représentation graphique des résultats s'apparente à une gaussienne⁴. Et cette courbe de Gauss se dévoile lorsque l'effectif N est plus grand ou égal à 30. Si notre enquête a été sauvée par quatre personnes, ne nous leurrions pas, notre échantillon n'est pas représentatif du secteur de la danse. Considérons cet effectif de danseurs et chorégraphes francophones, connectés et informés, et voyons quelles en sont les conditions de vie et de travail?

DESCRIPTION DES RÉSULTATS

Nous vous livrons ici les résultats presque bruts, nous vous les décrivons avec le minimum d'interprétation, juste ce qu'il faut pour les rendre lisibles et vous laisser le soin d'en tirer vos conclusions.

Profils

Sur les 34 personnes qui ont répondu, nous avons 9 danseurs, 9 chorégraphes, 15 danseurs-chorégraphes et 1 danseur qui vient d'arriver en Belgique mais qui n'a pas encore travaillé ici (nous ne le comptabiliserons plus dans nos calculs). Ils travaillent comme danseurs et/ou chorégraphes depuis 13 ans en moyenne. L'effectif global comporte peu de jeunes professionnels (seulement 5 travaillent depuis moins de 5 ans) pour 14 travaillant dans le secteur de la danse depuis plus de 15 ans.

Spectacles et représentations

Les 24 danseurs qui ont répondu à l'enquête ont dansé en moyenne, au cours de ces 3 dernières années, dans 6,1 spectacles de la Communauté française pour 34 représentations en moyenne. Ce qui signifierait que la moyenne des représentations par spectacle en Communauté française est de 5,6. Nous constatons un écart énorme d'un danseur à l'autre, avec un maximum de 84 représentations et un minimum de 4. Les jeunes danseurs étant au-dessus de la moyenne avec 6,6 spectacles dansés. Alors que pour les plus anciens (qui ont plus de 20 ans d'expérience) nous avons 3 spectacles en moyenne. La corrélation âge/nombre de spectacles est inverse pour les chorégraphes, puisqu'en moyenne les anciens ont chorégraphié 7,25 spectacles au cours de ces dernières années contre 5 spectacles chorégraphiés pour les plus jeunes.

Engagements et contrats

Sur les 24 chorégraphes qui ont répondu aux questions concernant les contrats et les engagements, 2 sont salariés de façon permanente par leur compagnie. Les autres sont sous contrat en fonction des projets. Ce n'est pas une révélation. Cela correspond au type de subvention. Une compagnie non contrat-programmée ne peut pas garantir un revenu fixe à son chorégraphe. Plus intéressant est de constater que

pour 66 % d'entre eux, les contrats qu'ils signent ne couvrent qu'un dixième du temps qu'ils passent à travailler sur une création. Et seulement 16 % d'entre eux déclarent être sous contrat pour l'ensemble du projet. Lorsqu'ils ne signent pas de contrat, les chorégraphes se rémunèrent par des défraiements (pour 73 % des projets), au noir (25 %) ou ne se paie pas du tout (25 %).⁵

Quant aux danseurs, la quasi totalité d'entre eux sont salariés lorsqu'ils signent un contrat et sont donc très rarement sous contrat d'indépendant. Ces contrats, ils les signent la plupart du temps avec la compagnie ou passent par des asbl de gestion comme SMART (9 sur les 24). Néanmoins, un tiers des danseurs travaillent régulièrement au noir. À ce problème du noir, se couple celui des assurances puisque 48 % des danseurs disent être rarement, voire jamais, assurés en cas d'accident durant la période de travail et un tiers de ceux-ci disent avoir déjà eu un accident de travail sans être assuré.

Rémunérations

Si 70 % des danseurs n'ont jamais travaillé sans être payés du tout au cours de ces trois dernières années, 73 % disent être régulièrement «peu payés». Il est intéressant de noter que ceux qui disent travailler sans être payés du tout ou en étant «peu payés» ont dansé dans plus de spectacles que la moyenne. Ce qui signifierait que pour travailler beaucoup, il faut accepter de travailler en étant sous-payé. Et la raison pour laquelle ils acceptent ces conditions est principalement l'opportunité que constitue le projet pour leur avenir. Concrètement, lorsque les danseurs sont payés au cachet, c'est-à-dire la plupart du temps, ils touchent entre 100 et 320 € brut par représentation. 68 % des danseurs disent être rarement, voire jamais, payés pour les répétitions, 12 % disent l'être toujours et 20 % souvent. Les rémunérations de ces répétitions varient entre 900 € brut par mois et 2000 € brut par mois. Quant aux chorégraphes: si 75 % disent avoir déjà renoncé à leur rémunération comme chorégraphe, c'était majoritairement pour pouvoir payer les danseurs. L'insuffisance des subventions est la raison invoquée dans 50 % des cas.



© Anouk Meurrens

Statut et conditions de vie

75 % des personnes interrogées ont le statut de l'artiste et reçoivent de ce fait entre 800 et 1000 € d'allocations de chômage lorsqu'ils ne sont pas sous contrat. Les autres (25 %) disent ne bénéficier d'aucune autre aide de l'État. Soit parce qu'ils ont un autre travail permanent en dehors, soit parce qu'ils sont d'origine étrangère légalement ou illégalement en Belgique. 40 % des danseurs et des chorégraphes ont un travail qui n'est pas directement lié à la danse, mais qui a dans 60 % des cas un lien avec la danse (cours de danse par exemple). Ce travail est pour 66 % d'entre eux déclaré. Tous les revenus mis ensemble (contrats de danseur, de chorégraphe, chômage, autres revenus) les danseurs et chorégraphes vivent avec 750 à 1500 € net par mois. On peut voir que pour tous ceux qui bénéficient d'allocations de chômage, la différence entre le budget avec lequel ils vivent et les allocations de chômage est très faible (175 € en moyenne pour ceux qui n'ont pas d'autre travail et 312 € pour ceux qui ont un autre travail en plus du chômage et de leur métier de danseur ou de chorégraphe).

Mise en parallèle

Si comme nous l'avons souligné, notre enquête a ses limites, elle est amplement confirmée tant par les interviews et l'étude de Delphine Hesters que par les statistiques de SMART⁶ qui gère annuellement plus de 1.300 contrats de danseurs et de chorégraphes. En effet, en analysant ces contrats, nous constatons qu'en moyenne ils durent 3,71 jours, que le salaire net moyen par jour est de 67,39 €, ce qui est inférieur de 21% au salaire net moyen par jour des autres artistes membres de SMART. Plus inquiétant, entre 2003 et 2005, ce salaire moyen net a diminué tant pour les uns que pour les autres de 15%.

En guise de conclusion

En fin d'enquête, nous avons laissé la possibilité au répondant d'ajouter une remarque sans préciser si elle devait porter sur l'enquête elle-même, son statut... Nous vous les livrons en vrac en guise de conclusion. Elles reflètent ce sentiment de précarité que vivent nos danseurs et nos chorégraphes en Belgique, cette grande puissance économique...

«Je refuse un contrat si le cachet ne permet pas de payer correctement tant les danseurs que les techniciens, (je ne joue donc pratiquement jamais en Wallonie)... Les prix des spectacles ne sont pas basés sur la possible rémunération des danseurs mais sur les prix du marché. Souvent la subvention bouche les trous!... Personnellement, je n'en peux plus de ce statut précaire, à moitié illégal, où nous sommes sans cesse (par faute de moyens) appelés à "bidouiller". Je cherche activement à trouver un équilibre entre artistique, financier, éducatif... Tout cela prend un temps fou (renseignements sur le statut d'ACS, chômage, carte activa...). J'ai presque 40 ans et j'en ai assez!!! - Je vis avec un partenaire qui gagne un peu plus que moi (cinéma). J'ai deux enfants, des ados. Je vis des formations que je donne Je perds de l'argent dans mes créations... - Le montant pour vivre par mois est très irrégulier. Il y a des mois où j'ai plus que 800 €, des mois moins. J'ai un bébé à nourrir et soigner.»

1 Si vous désirez la consulter, elle reste disponible à l'adresse suivante: <http://www.contredanse.org/enquete/form.php>

2 Nous n'avons finalement dû en écarter qu'un seul. Voir analyse des résultats.

3 Toutes les questions relatives aux spectacles précisaient qu'il s'agissait de spectacles en Communauté française ces trois dernières années.

4 La courbe de Gauss est cette courbe en forme de cloche mise en évidence par le mathématicien Gauss.

5 Si la somme ne fait pas 100 % c'est que pour un seul projet les chorégraphes ont recours à la fois au noir, au défraiement et au bénévolat.

6 Société Mutuelle pour les Artistes

Vivre pour danser ou danser pour vivre?

Par Delphine Hesters

Certaines constatations issues de l'enquête Internet que *Contredanse* a menée cet automne parmi les danseurs et les chorégraphes de la Communauté française cadrent parfaitement avec les résultats de l'étude que j'ai effectuée en 2003-2004 au cours de ma formation en sociologie à la KULeuven sur la carrière des danseurs contemporains¹. Pour cette recherche, j'ai réalisé une trentaine d'interviews approfondies avec des danseurs et des danseurs-chorégraphes issus du secteur de la danse néerlandophone pour découvrir comment ils se construisent une carrière. Voici une partie de mes conclusions relatives aux danseurs du Bruxelles néerlandophone et quelques-uns des mécanismes sous-jacents qui fonctionnent sur le marché de l'emploi de la danse contemporaine en particulier. Même si la partie francophone du secteur de la danse à Bruxelles et en Belgique dépend d'autres gouvernements, les structures et les réglementations, la situation des danseurs et des chorégraphes en termes d'emploi, est très comparable.

Le secteur néerlandophone de la danse en tant que marché de l'emploi en chiffres

En ce qui concerne les éventuels emplois officiels des danseurs – notamment les situations dans le cadre desquelles les danseurs contemporains sont rémunérés par le biais de budgets que le gouvernement flamand dégage pour ce secteur –, on peut établir une distinction entre l'emploi auprès d'une société (une compagnie) subsidiée et la participation à certains projets ponctuels. Force est de constater qu'en l'occurrence les compagnies n'engagent pas tous leurs danseurs aux mêmes conditions – bien au contraire. À l'exception de *Rosas*, où lorsqu'un danseur est engagé par cette compagnie, on vise une collaboration de longue durée. *Ultima Vez* propose un contrat à durée indéterminée, mais en parallèle, il est convenu que le danseur est engagé en premier lieu pour la production qui est en chantier. *Damaged Goods* conclut des contrats à durée déterminée, par projet. L'étape suivante nous amène auprès des organisations de projets qui, dès le bouclage de la création et de la tournée, non seulement mettent fin au contrat avec les danseurs mais se dissolvent aussi temporairement de telle sorte que l'ASBL ne continue à exister que sur papier.

Faire partie d'une compagnie signifie que les danseurs se voient octroyer un contrat à temps plein pour minimum un an, étant donné les processus de production souvent plus longs et les tournées de grande envergure. Les danseurs sont ainsi assurés, pendant toute une année, d'avoir un revenu. Quant aux danseurs d'origine européenne, ils souscrivent ainsi aux conditions requises pour pouvoir bénéficier d'allocations de chômage en Belgique, notamment celle de prouver un emploi à plein temps de 12 mois sur une période maximale de 18 mois. Pour les danseurs hors Union Européenne, seul un passage chez *Rosas* ou *Ultima Vez*, ou alors une succession d'engagements dans différentes compagnies, peuvent leur ouvrir la voie du chômage tant convoité. Un contrat à durée illimitée représente d'ailleurs le moyen le plus rapide et le plus simple pour obtenir les permis de travail et de séjour requis. Par contre, participer à un projet représente en moyenne un contrat de 3 mois à peine de travail à plein temps et de brèves conventions par représentation donnée.

En 5 ans, 40 à 50 danseurs ont été recrutés par les 4 compagnies – il s'agit des trois grandes mentionnées plus haut plus la compagnie *ZOO* – et ce, à un niveau international. Si l'on établit que *Rosas* dénombre près de 12 danseurs dans sa compagnie, *Ultima Vez* 10 et *Damaged Goods* 8, on peut en déduire que

la grande majorité des danseurs présents à Bruxelles travaillent en fonction des projets. En supposant que seuls les projets soutenus financièrement par le gouvernement et/ou des coproducteurs peuvent offrir un contrat aux danseurs pour toute la durée de l'engagement et peuvent donc «employer» ceux-ci officiellement, le nombre de projets considérés comme «professionnels» se limite donc à une dizaine par an. Lors de ces représentations, il y a chaque fois près de 3 à 4 danseurs, parmi lesquels souvent le ou la chorégraphe en personne.

En résumé, par le biais des organisations bruxelloises néerlandophones, près de 30 danseurs peuvent travailler à plein temps pendant un an, dont 4 sont certains de décrocher 9 mois de travail à plein temps, et 35 danseurs peuvent compter, en théorie, sur une période de travail de 3 à 4 mois en moyenne. Tous ces chiffres sont le résultat d'un calcul approximatif que j'ai effectué, mais ils donnent une idée de grandeur de la proportion de demandes officielles en termes d'offres d'emploi ou du nombre officiel d'emplois disponibles pour les danseurs.

La rémunération salariale et les conditions de travail correspondantes

Pour ce qui est de la rémunération de leurs employés, les compagnies subsidiées sont tenues de respecter la CCT² des Arts de la Scène. Les barèmes salariaux qui y sont repris établissent les rémunérations minimales que ces organisations doivent octroyer, tout en tenant compte de la catégorie salariale et de l'ancienneté du collaborateur. Aux termes de la CCT, les artistes sont classés dans la catégorie A. Mais les compagnies pour lesquelles les subsides de la Communauté flamande ne dépassent pas les 260.000 euros (10.488.374 BEF) peuvent appliquer, comme minimum, les normes de l'échelle salariale C pour leurs collaborateurs de catégorie A. En catégorie C, le salaire mensuel net avec 5 ans d'ancienneté est ainsi de 826,83 euros.

Comme ces barèmes sont des valeurs minimales et que les organisations peuvent appliquer leurs propres échelles salariales, j'ai interrogé les directeurs des compagnies bruxelloises structurelles subsidiées pour me rendre compte des salaires réels. Concrètement: un danseur chez *Rosas* avec 5 ans d'ancienneté pouvait compter en 2003 sur un salaire mensuel net de 1.548 euros. Pour comparaison, le barème équivalent proposé par la CCT en catégorie A est de 1.138,76 euros. Les 5 danseurs qui étaient engagés en 2003 chez *Damaged Goods* gagnaient en moyenne 1.372 euros net par mois. *Ultima Vez* suit les barèmes de la CCT. Bien qu'elle ne soit pas tenue de le faire légalement, *ZOO* se base aussi sur la catégorie A de la CCT pour calculer les salaires. Et pour ce qui est de l'ancienneté, *ZOO* adopte un autre règlement que celui préconisé par la loi: pour calculer les salaires, la moyenne des années d'expérience des danseurs est prise en compte.

Lors des interviews, j'ai systématiquement demandé ce que gagnaient les danseurs freelance dans leurs différents contextes de travail, pour me faire une idée de leur situation financière. J'ai pu constater qu'il y avait une très grande diversité de salaires selon les projets. Lorsque les organisations disposent de subsides pour un projet donné, les danseurs peuvent généralement compter sur 800 à 1.100 euros (32.000 à 44.000 BEF) net par mois – ce qui correspond aux résultats affichés par *Contredanse*. Ces salaires s'alignent plus ou moins sur le minimum préconisé par la CCT. La plupart des danseurs que j'ai interrogés estiment que ce niveau de salaire est acceptable, mais évoquent spontanément le problème des contrats de

courte durée. 991,57 euros (40.000 francs) par mois, c'est vivable mais après un projet de 3 mois, il faut se mettre à la recherche d'une autre source de revenus – et avec des sommes pareilles, pas question de mettre de l'argent de côté. Le travail avec des contrats de courte durée comporte toujours le risque de périodes plus courtes ou plus longues de chômage. Dans d'autres secteurs de l'économie et dans les secteurs de la créativité qui fonctionnent par le biais d'un marché commercial, et où la relation employeur-employé est de courte durée aussi, ce risque est compensé par un salaire plus élevé. Il ressort des chiffres cités plus haut que les danseurs freelance en Flandre ne gagnent toutefois pas plus, et même moins que leurs collègues qui ont un contrat de longue durée.

Les organisations qui bénéficient du soutien de l'État sont à même de réaliser leurs projets. Les chorégraphes que j'ai interrogés affirment cependant qu'il est impossible de payer officiellement 3 mois de salaire complet aux différents danseurs et à eux-mêmes avec les sommes octroyées. Les budgets demandés à l'État sont limités à un maximum et les montants des subsides octroyés se trouvent de facto toujours en dessous de la somme demandée. Les chorégraphes qui connaissent bien le système ont déjà procédé à une première tournée des coproducteurs potentiels avant même de faire leur demande de subsides. Donc le fait de générer des moyens (de coproduction) supplémentaires afin de compléter le budget insuffisant après l'octroi des subsides n'est pas évident. Les organisateurs de projets peuvent difficilement planifier une tournée de longue durée, ce qui fait que les revenus ultérieurs prélevés sur les ventes restent limités. Pour la plupart, la seule réponse est de réduire les coûts, et le plus gros poste en l'occurrence et potentiellement le plus variable, c'est celui des salaires. Régulièrement, les chorégraphes décident de se payer moins ou même pas du tout. Il arrive aussi que les danseurs soient inscrits pour une période plus courte que celle qu'ils prestent réellement. Une partie de la période de travail peut ainsi être payée en noir ou tout simplement pas rémunérée du tout. Les danseurs peuvent aussi être inscrits pour toute la durée de la période pour le minimum prescrit par la CCT, mais être payés moins que la somme inscrite en net sous le poste de coûts salariaux, etc. Les projets qui ne sont pas subsidiés par le gouvernement disposent d'un budget plus serré encore que ceux qui sont financés et échappent complètement à toute forme de contrôle et peuvent donc aller plus loin encore dans l'adaptation des salaires et des contrats. Les danseurs avec lesquels j'ai parlé et qui travaillent comme freelance, sont régulièrement confrontés à des situations que l'on pourrait aisément qualifier de «magouilles».

Le travail en noir n'est pas toujours négatif pour les danseurs. Il n'y a pas de frais de salaire à payer pour les travailleurs en noir et l'argent que touchent les danseurs peut s'avérer plus important que s'ils avaient dû recevoir un salaire officiel prélevé sur le même budget global. En outre, le travail en noir peut être combiné à des allocations de chômage. Par ailleurs, on ne paie aucune charge sociale pour les travailleurs en noir; du coup, ils ne peuvent pas comptabiliser des journées de travail qui contribuent à leur droit de toucher des allocations de chômage. L'absence de documents officiels d'engagement va souvent de pair avec l'absence d'assurances nécessaires. Dans un travail pour lequel des périodes régulières de chômage sont monnaie courante et où une blessure peut entraîner une incapacité de travail de longue durée, les charges sociales ne sont pas un luxe superflu.

Le manque de moyens financiers est l'une des principales causes de la situation précaire dans laquelle les danseurs se trouvent la plupart du temps. Ajoutons à cela l'encadrement professionnel médiocre dont font l'objet ces projets. Alors que les chorégraphes qui reçoivent régulièrement des subsides peuvent libérer les moyens nécessaires pour recruter quelqu'un qui prenne en charge tout le travail administratif qui va de pair avec la mise en œuvre d'un projet de danse, les autres chorégraphes et danseurs doivent s'en occuper eux-mêmes. Souvent il leur manque le temps, les moyens et/ou les aptitudes pour prendre en charge, outre le travail artistique, le soutien en termes de production, la promotion, la vente du spectacle, l'administration des salaires et autres. Ici nous tombons dans un cercle vicieux: celui qui ne peut pas sous-traiter l'administration disposera rarement des moyens nécessaires ou de bonnes conditions pour monter un projet professionnel, mais celui qui ne dispose pas des moyens adéquats ne peut pas sous-traiter les tâches administratives. Les chorégraphes se sentent obligés, par les autorités, de travailler de manière professionnelle, mais en même temps, ils soutiennent aussi qu'ils ne reçoivent pas les moyens nécessaires pour satisfaire aux exigences. Les danseurs sont souvent conscients des difficultés auxquelles les chorégraphes sont confrontés quand ils établissent le budget et organisent un projet. Plutôt que de tomber dans un discours conflictuel «nous – eux», dans lequel les autres sont les méchants et eux les victimes, on perçoit souvent une certaine solidarité dans leurs paroles.





En résumé: les salaires des danseurs se situent à un niveau bas, voire très bas. Il est frappant de constater aussi que la fourchette des salaires, contrairement à d'autres secteurs de l'art, n'est pas très large. Dans certains segments de l'art, un très petit groupe d'artistes gagne des sommes astronomiques, tandis que la grande majorité doit se contenter d'un salaire de misère; c'est ce qu'on appelle les marchés «winner-takes-all». Les danseurs, quant à eux, sont pratiquement tous dans le même panier... un tout petit panier du reste, même en comparaison avec les autres secteurs de l'art, dirait-on. Après avoir réalisé un sondage de grande envergure, le sociologue français Pierre-Michel Menger a comparé les salaires moyens des différents secteurs de l'art et il en ressort que les danseurs et les chorégraphes sont les plus mal lotis: ils gagnent jusqu'à 69,5 % en moins que l'artiste moyen. En France aussi, 1 danseur sur 5 dans le système freelance vit en moyenne avec moins de 619,73 euros (25.000 BEF) par mois. En raison de ces revenus faibles et irréguliers, les danseurs disposent souvent d'un faible crédit bancaire, ce qui les rend financièrement très vulnérables et a des conséquences aussi sur la possibilité, par exemple, d'obtenir un prêt. Et le tableau s'assombrit davantage encore si nous y ajoutons les «revenus négatifs» ou les frais qu'entraîne le métier. Un danseur professionnel doit entretenir son corps et les cours de danse (pour professionnels) sont onéreux – à Bruxelles, près de 25 euros pour 1 cours. Si un danseur veut pouvoir s'entraîner suffisamment, un seul cours de danse par jour ne suffit pas. En outre, il semble évident que ce sont surtout les danseurs sans emploi qui ne disposent pas de revenus (temporairement) qui doivent se maintenir en forme, professionnellement parlant, en prenant des cours. Et si, de surcroît, un danseur veut s'imposer aussi sur le marché international, il doit pouvoir supporter les frais de déplacement pour les auditions, les ateliers, les festivals, etc... Si l'on constate que, dans le domaine de l'art, les revenus sont faibles, voire même négatifs, cela ne veut pas nécessairement dire que les artistes sont tous pauvres. La pauvreté en art se compense par d'autres sources de revenus.

«Multiple job holding» ou «subsidés internes»

Alors que les danseurs qui font partie d'une compagnie structurelle subsidiée pendant une année sont assurés d'avoir un travail et un salaire, et ne peuvent ni ne doivent prendre d'autres emplois en dehors, les freelance, eux, sont bien obligés de dénicher d'autres sources de revenus pour pouvoir satisfaire à leurs besoins. La réponse la plus fréquente à la problématique des contrats de courte durée et à bas salaire, est la prise en charge d'emplois multiples (*multiple job holding*). Il est bien évidemment indispensable de décrocher plusieurs emplois par an mais, souvent, il est même nécessaire d'avoir deux ou plusieurs gagne-pain en même temps. En effet, dans le secteur de la danse, on peut combiner divers emplois: en tant que danseur pour le prochain spectacle, alors que le précédent tourne encore; danser dans la représentation d'un autre chorégraphe et en même temps monter soi-même une production; donner des cours, dans le circuit professionnel ou non, combinés avec la préparation d'un solo, etc. D'autres occupations sont encore possibles dans le secteur des arts, comme par exemple contribuer à la conception des costumes, de l'éclairage, de la scénographie ou jouer dans une pièce au théâtre. En dehors du rôle d'acteurs, les danseurs contemporains ont du mal à trouver un circuit commercial «équivalent» ou considéré comme plus ou moins de même valeur pour exercer leur métier. Pour les acteurs (de théâtre), la télévision et le cinéma et l'enregistrement de spots publicitaires sont souvent une excellente compensation pour les faibles salaires qu'ils gagnent sur les planches. Par ailleurs, la plupart, et surtout les jeunes ou les danseurs débutants, vont chercher un gagne-pain dans des fonctions hors circuit. Le «side job» le plus courant dans le secteur de la danse est l'horreca. Il y a aussi pas mal de «body work», notamment le shiatsu ou la réflexologie, il y a le baby-sitting, on travaille aussi comme modèle, comme interprète, etc.

Lorsque les artistes reçoivent des salaires de faible niveau dans les organisations ou certains secteurs, ou lorsqu'ils bénéficient d'une petite part seulement des moyens disponibles, ce qui les oblige à prendre d'autres occupations, nous pouvons considérer cette situation comme un système de «subside interne» de l'art. Les artistes qui gagnent de l'argent en exerçant d'autres emplois, afin qu'ils puissent continuer à exercer leur art, servent ainsi leur discipline avec des moyens personnels. Avec une boutade: un artiste reçoit de l'argent pour pouvoir exercer son art, au lieu d'exercer son art pour gagner de l'argent.

Le *multiple job holding* a beau être une pratique régulière dans le monde des arts, dans le secteur de la danse, il n'est pas dénué de risques. Lorsque les danseurs doivent investir du temps et de l'énergie dans des emplois qui ne sont pas liés à la danse, ils courent le risque de devoir négliger leur «corps de danseur», à tel point qu'ils perdent la forme et augmentent ainsi le risque de blessures lorsqu'ils doivent participer à un projet de danse. En outre, ces gagne-pain se décrochent souvent par le biais d'un réseau de contacts entre chorégraphes et danseurs, et lorsque l'on passe du temps hors du circuit de la danse, on passe à côté d'éventuels contacts ou informations essentiels qui auraient pu déboucher sur une nouvelle étape dans la carrière de danseur.

L'allocation de chômage ou les «subsidés personnels»

Dans le contexte de la description de la situation financière et occupationnelle des freelance, on peut comprendre pourquoi une allocation de chômage est un avantage tant convoité par les danseurs – elle leur permet de disposer d'un revenu de base pendant les périodes sans cesse récurrentes de baisse d'activité professionnelle en danse et également d'une protection sociale. Dès que les danseurs bénéficient du droit à la sécurité sociale, ils ne sont plus contraints et forcés d'exercer d'autres labeurs en dehors du secteur de la danse. En outre, ils peuvent se permettre d'être plus sélectifs vis-à-vis des projets de danse qui se présentent et peuvent monter plus haut sur l'échelle de leurs préférences artistiques.

Une allocation de chômage permet de surcroît à un danseur de poursuivre sa trajectoire dans le domaine de la danse, qu'il dispose ou non d'un salaire issu de ce secteur. Les danseurs peuvent aussi se permettre de prolonger des périodes de non-activité pour rester disponibles pour d'autres représentations, de telle sorte que les productions peuvent prolonger leur durée de vie. On peut aussi convenir de mettre sur pied une création ou une période de répétitions sans paiement de salaires, mais que les participants bénéficient toujours de leurs allocations. Les chorégraphes débutants disposant d'une allocation peuvent prendre le temps de faire leurs preuves avant qu'ils ne soient obligés de demander des subsides au gouvernement flamand. De cette manière, les danseurs créent avec leurs propres moyens, de nouvelles opportunités en danse, et l'on peut donc aussi considérer ce système comme une forme de «financement interne». Quant aux danseurs, cette allocation prend la forme ou plutôt le sens d'un «subside personnel» – les finances de l'État soutiennent d'ailleurs directement l'artiste, et l'art, par le biais d'un détournement. Par ailleurs, nous pouvons considérer ce soutien de l'État comme un «subside fédéral» pour l'art flamand. Les allocations sociales tombent d'ailleurs sous la compétence du gouvernement fédéral, tout comme le statut de l'artiste.

L'effet pervers des moyens octroyés par l'État dans le domaine des arts

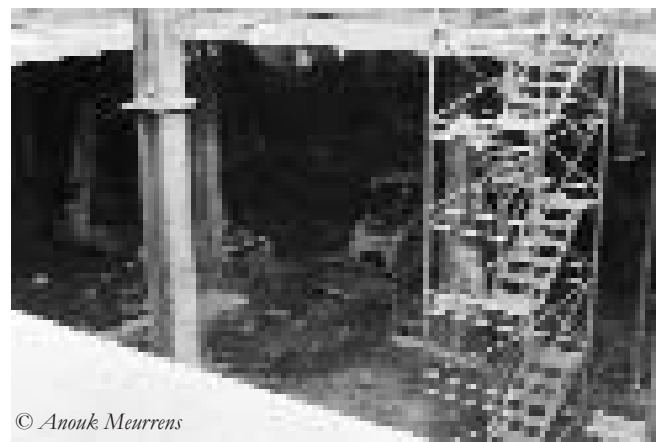
Comme affirmé plus haut, faire partie d'une compagnie est le moyen le plus rapide et le plus simple de bénéficier du droit aux allocations de chômage. Tout porte à croire que l'importance d'une compagnie en tant que passage obligé pour obtenir les allocations ne fera que croître. En octroyant des subsides pour les arts et des allocations de chômage pour les artistes dans le cadre d'un statut d'artiste distinct, l'État envoie des signaux aux danseurs pour leur dire qu'il prend soin des danseurs de sa société. Ainsi, il donne un signal exceptionnellement fort aux danseurs qui tentent alors leur chance en Flandre pour y exercer en tant qu'artistes professionnels¹. Bien qu'une politique de subsides pour les arts découle en partie de

la volonté de l'État de maintenir les artistes à l'abri d'une marginalité financière, une augmentation des subsides n'entraîne pas l'augmentation des salaires pour les artistes individuels. Ce surplus de moyens permet de payer plus d'heures en travail artistique, mais du fait de l'absence de barrières formelles, il en résulte que les artistes dans la société ne sont pas moins pauvres, mais qu'il y a plus d'artistes pauvres. Le nombre d'artistes s'adapte aux moyens disponibles. Une des conséquences de ce mécanisme est que le nombre d'heures de travail par artiste diminue aussi et que le système du *multiple job holding* prend de l'ampleur.

Si la situation évolue dans le même sens, nous pouvons nous attendre à ce que de moins en moins de danseurs freelance réussissent à satisfaire aux conditions de plus en plus rudes pour acquérir le droit aux allocations de chômage. De cette manière, les compagnies seront, in extremis, les «gatekeepers» quasi exclusifs d'un statut social... à condition qu'elles parviennent à proposer des contrats au moins pour une durée de plus d'un an.

Il est en outre devenu clair que même l'art de la danse est financé pour une partie non négligeable par ces allocations. Lorsque nous prenons en considération les constatations relatives aux «subsidés internes» pour la danse par le biais des allocations de chômage, nous pouvons affirmer que toute évolution dans le statut social des danseurs comptera aussi irrémédiablement au plan artistique.

Beaucoup de danseurs restent apparemment convaincus que la Belgique est l'un des rares pays où il est vraiment possible de vivre toute sa vie de la danse, même si cela ne concerne qu'un



© Anouk Meurrens

petit nombre. Les danseurs qui travaillent pendant un certain temps à Bruxelles se rendent très vite compte que la vie d'un danseur dans nos régions n'est pas toujours rose comme on pourrait le penser à première vue. Un nombre relativement élevé de danseurs parviennent à vivre de la danse pendant un certain temps mais se faire un parcours complet en danse dans des conditions viables en tant que freelance, c'est l'exception. En outre, ce qu'on appelle un «parcours complet» en danse contemporaine, c'est danser jusqu'à l'âge de 40 ans. Il n'existe chez nous aucun régime de pension adapté ou de programmes de reconversion pour les danseurs contemporains en transit. Les danseurs semblent être au courant de ce fait mais ferment les yeux. S'ils veulent continuer à danser, ils n'ont guère d'autres options. Selon les mots d'une des personnes interviewées: «J'y pense souvent. Mais d'un autre côté, ce que je veux faire pour le moment, c'est continuer à danser, coûte que coûte. Ce que je ne veux surtout pas, c'est commencer à penser à ça et alors devoir décider que je ferais mieux d'arrêter».

1 Hesters, D. (2004). *De choreografie van de danscarrière. Kwalitatief onderzoek naar de carrières van hedendaagse dansers in de Vlaams-Brusselse context* [Mémoire de licence]. Leuven: KULeuven, Faculté des Sciences Sociales, Département Sociologie. Ce mémoire, rédigé en néerlandais, se trouve à la bibliothèque du Vlaams Theaterinstituut (www.vti.be).

2 Convention Collective du Travail

3 À mon avis, la combinaison du système royal de subsides (toutes proportions gardées), d'une sécurité sociale ouverte et solide ainsi que les coûts de la vie relativement faibles à Bruxelles constituent un élément crucial dans l'explication de la force d'attraction que Bruxelles exerce sur les danseurs internationaux.

Traduction: Carole Guth

Delphine Hesters (1982) est sociologue et a étudié le Management de la Culture. Au cours de la période 2003-2005, elle a réalisé une étude dans les secteurs de la danse contemporaine et dans les arts plastiques en Flandre. Depuis 2005, elle travaille en tant qu'assistante au Centre de Recherches sociologiques (Centrum voor Sociologisch Onderzoek CeSO) de l'Université de Louvain.

A G E N D A J A N V I E R F É V R I E R M A R S

Ans

6/2
Cie furiosas /
Carmen Blanco Principal
Slipping (Festival Pays de Danse)
 CC Ans (042/47 72 10)

Alost ■ Aalst

3/2
Cie Thor / Thierry Smits
d'Orient
 CC De Werf (053/73 28 12 ou
 ccdewerf.be)

10-11/3
Francine De Veylder
Camino, Tao, la route
 CC De Werf (053/73 28 12 ou ccde-
 werf.be)

Anvers ■ Antwerpen

1/2
XL production /
Maria Clara Villa Lobos
XXL because big is beautiful
 De Singel (03/248 28 28 ou
 www.desingel.be)

24-25/2
Alexander Barvoets
(no) Copyright
 Monty (03/238 91 81 ou
 www.monty.be)

28-31/3
Anne Teresa De Keersmaecker &
Salva Sanchis
Desb (La seconde moitié de la nuit)
 De Singel (03/248 28 28
 ou www.desingel.be)

Arlon

22/3
Théâtre des Zygomars /
Jean-Michel Frère
Plus vite que tes yeux (à partir de 10 ans)
 MC Arlon (063/22 04 39 ou
 www.maison-culture-arlon.be)

Berchem

20/1
Olga Pona Chelyabinsk Theatre of
contemporary dance
Staring into eternity & Does the English
Queen know what real life is about?
 CC Berchem (03/286 88 25 ou
 www.ccbe.be)

24/2
Deep Blue/Christelle Filod &
Yukiko Shinozaki
Inner Horizon
 CC Berchem (03/286 88 25 ou
 www.ccbe.be)

Bruxelles ■ Brussel

15/1
Boris Charmatz, Stefan Dreher,
Jean Gaudin, Monica Klingler
Programme court avec essorage, Acrobat for
love, Points in space
 (Les Dimanches de la danse)
 Halles (02/218 21 07 ou www.halles.be)

22/1
Pascale Gille, Catherine Diverrès,
Jean Gaudin, Monica Klingler
Mobile, San, Points in space
 (Les dimanches de la danse)
 Halles (02/218 21 07 ou
 www.halles.be)

25-27/1
Playsure company /
Sandra Vincent
Drama
 Théâtre Marni (02/639 09 80 ou
 www.theatremarni.com)

29/1
Christian Duarte, Gilles Jobin,
Jean Gaudin, Monica Klingler
Donotopen, Steak House, Points in space
 (Les dimanches de la danse)
 Halles (02/218 21 07 ou
 www.halles.be)

2-4/2
Damaged Goods / Meg Stuart
Disfigure Study
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou
 www.kaaithheater.be)

3/2
Montréal Danse / Estelle Claretton
De Julia à Émile, 1949
 CC Woluwe Saint Pierre
 (02/773 05 88 ou www.art-culture.be)

5/2
Mark Tompkins, Mathurin Bolze,
Jean Gaudin, Monica Klingler
Sept voiles, Tangentes, Points in space
 (Les dimanches de la danse)
 Halles (02/218 21 07 ou
 www.halles.be)

Ballet du Théâtre Bolchoï
 © Elena Fetisova



12/2
Joanne Leighton, Jean Gaudin,
Monica Klingler
5 easy pieces, Points in space
 (Les dimanches de la danse)
 Halles (02/218 21 07 ou
 www.halles.be)

16-18/2
Karin Vyncke
Bungalow
 Bains Connective
 (02/534 48 55 ou www.bains.be)

17-18/2
Eszter Salamon
NV/SBL
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou
 www.kaaithheater.be)

18-19/2
Wim Vandekeybus
Bêt noir (titre de travail)
 KVS (02/210 11 12 ou www.kvs.be)

halles

**DIMANCHES
 DE LA
 DANSE**

JAN 15 22 29
 FÉV 05 12 2006

Mathurin Bolze / Boris Charmatz / Julia Cire
 Catherine Diverrès / Christian Duarte / Jean Gaudin
 Pascale Gille / Gilles Jobin / Monica Klingler
 Joanne Leighton / Mark Tompkins / Gilles Toupard

Halles de Bruxelles
 rue du Prince Royal 132 • 1050 Bruxelles halles.be 02 218 21 07

k www.kaaltheater.be 02/201 59 59

DANCE & PERFORMANCE JAN-JUN 2006

IMPACT START / DANSCOP COMEDY (Ploeghe, Drijsen-Dirly)
 Secondary observations by the American dance and choreographer
 02-04/2006, 20.00, Kaaithheater

PETER BLUMBERG (Korea, USA)
 quality of technology and experience
 11-12/2006, 20.00, Kaaithheater

MAKES BELIEVES (Russia), The man of great
 mind of human knowledge
 24-25/2006, 20.00, Kaaithheater's Terrace

MAI ILI ROYCEVICI (Bosnia, Spain)
 new work by the Bosnian dance and choreographer
 01/02-01/04, 20.00, Kaaithheater's Terrace

KUMIKO IZUMI TAN KUMIKO IZUMI (Japan), Experience
 and the temporary's experience, traditional and cultural comparison
 28-29/04/2006, 20.00, Kaaithheater

LEO / THIBAUD BAUDIN (France), Dances 2006 (2006-2006)
 movement, stage, choreography and live music
 08-04, 09, 10/06/2006, 20.00, Kaaithheater / premiere
 in collaboration with Kaaithheater's Terrace

MAURIT LUCHMANN / PIER HALLS (Germany, Ligier COMBAT)
 choreography and live music
 24-25/06/2006, 20.00, Kaaithheater
 in collaboration with Kaaithheater's Terrace

KUMIKO (Russia), Small work, part of the festival
 available music (Pier Halls) and live music
 20-24/06/2006, 20.00, Dance Performance Space, Po'Art/Volcan 144, 1100 Brussels
 in collaboration with Le Studio Montal

DANSE CONTEMPORAINE À BERCHEM (ANVERS)



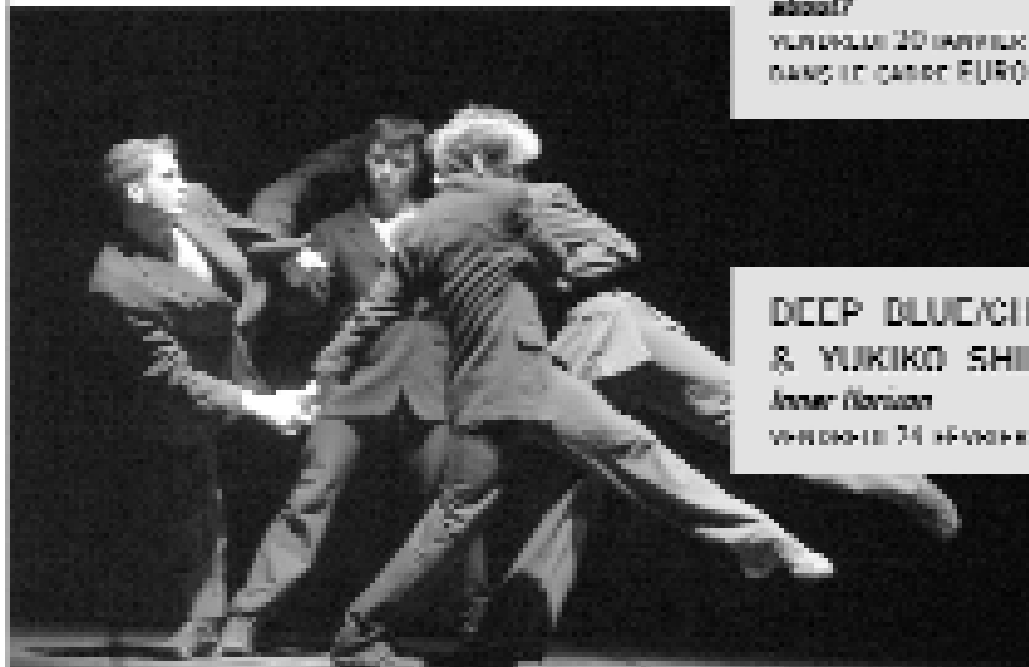
CULTURCENTRUM BERCHEM - CCBE
Broekmansgebied 170 2000 Berchem
tel. 03 266 00 25 - fax 03 266 00 44
web: www.ccbe.be - e-mail: info@ccbe.be

JANVIER - FÉVRIER 2006

CHELYABINSK THEATRE of CONTEMPORARY DANCE/OLGA PONA

*Sharing into eternity: How far I go/oh please don't let me see it
about?*

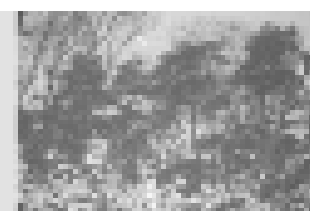
Vendredi 20 Janvier 2006 - 20h30
NANCY LE CARRÉ EUROPIEN



DEEP BLUE/CHRISTELLE FILOD & YUKIKO SHINDZAKI

Inner Vision

Vendredi 24 Février 2006 - 20h30



www.ccbe.be

LA COMPAGNIE MONTRÉAL DANSE présente

« De Julia à Emile, 1949 »

vendredi 3 février 2006 • 20h30



La chorégraphe d'Estelle Clareton dévoile un esprit essentiellement poétique, sa gestuelle joue avec le déséquilibre ou plutôt avec de rares et fugaces instants d'équilibre.

« De Julia à Emile, 1949 » est une de ces merveilleuses initiatives collectives que les chorégraphe et metteurs en scène rêvent de faire mais qui arrive rarement. Ici sur la même scène, 8 interprètes de haute voltige, de différents âges et formation, dansent et jouent respéc d'un seul esprit.

Centre culturel de Woluwe Saint Pierre

Infos / Tickets : 02/773.05.88 • billetterie@woluwe150.irisnet.be

A G E N D A J A N V I E R F É V R I E R M A R S

19-20/2
Ballet du Théâtre Bolchoï / Jean Corrali, Jules Perrot, Marius Petipa
Giselle
 Monnaie (070/23 39 39 ou www.lamonnaie.be)

20-21 & 23/2
Stéphane Galdyszewski
Inside & Aura
 Théâtre 140
 (02/733 97 08 ou www.theatre140.be/)

21/2
Ballet du Théâtre Bolchoï
Le Lac des Cygnes, Don Quichotte, La Bayadère...
 La Monnaie
 (070/23 39 39 ou www.lamonnaie.be)

23-26/2
Tanztheater Wuppertal / Pina Bausch
Café Müller & Le Sacre du Printemps
 Monnaie
 (070/23 39 39 ou www.lamonnaie.be)

25-28/2
Rosas / Anne Teresa De Keersmaecker & Salva Sanchis
Raga for the rainy season / A love supreme
 Monnaie
 (070/23 39 39 ou www.lamonnaie.be)

1-4/3
Faustin Linyekula
Festival des mensonges
 KVS (02/210 11 12 ou www.kvs.be)

2/3
Mutin / Florence Corin
Bobettes (work in progress)
 Recyclart (02/502 57 34)

7-18/3
Maté / Catherine Mailleux
Ravissement(s) (théâtre/danse)
 Théâtre Océan Nord (02/216 75 55)

9-19/3
Cie de citoyens danseurs / Flavia Ribeiro Wanderley
Valses de famille / Danses du quotidien
 Les Tanneurs
 (02/502 37 43 ou www.lestanneurs.be)

11/3
Lézarts Urbains / Yiphun Chiem
Absara (à partir de 13 ans)
 Athénée Jean Absil (02/218 79 35)
 (Pierre de lune) ou www.pierredelune.be

22-30/3
Cie Hybrid/Bud Blumenthal
Reflets d'Ulysse
 Théâtre Varia
 (02/640 82 58 ou www.varia.be)

23/3
Cie Akram Kham
Variations for vibes (piano & strings)
 Bozar (02/507 82 00 ou www.bozar.be)

31/3 & 1/4
Mette Edvardsen
Opening (titre provisoire)
 Kaaitheater
 (02/201 59 59 ou www.kaaitheater.be)

Charleroi

20-21/2
Cie Montalvo-Hervieu
On danse
 PBA
 (071/31 12 12 ou charleroi-culture.be)

Chênée

27/1
Spray can Arts
Spray can Arts (hip hop et graff)
 (Festival Pays de Danse)
 CC Chênée (049/725 35 36)

28/1
Cie Hors Série / Hamid Ben Mahi
Chronics (Festival Pays de Danse)
 CC Chênée (049/725 35 36)

Courtrai ■ Kortrijk

20-21/1
Ultima Vez / Wim Vandekeybus
Puur
 CC Courtrai (056/23 98 55 ou www.cultuurcentrumkortrijk.be)

10/2
Cie Pal Frenak
Frisson
 CC Courtrai (056/23 98 55 ou www.cultuurcentrumkortrijk.be)

21/2
Cie Russel Maliphant
One part II / Two times / Three / Choice
 CC Courtrai Courtrai (056/23 98 55 ou www.cultuurcentrumkortrijk.be)

8/3
Troubleyn / Jan Fabre
Quando l'uomo principale e una donna
 CC Courtrai (056/23 98 55 ou www.cultuurcentrumkortrijk.be)



Cie Montalvo-Hervieu *On danse*
 © Laurent Philippe

DANS DANSE DANSE KVS 2006

19 - 20 FEBRUARI / 19:00-20:00
 MONNAIE - 070 23 39 39

BÊT NOIR
 chorégraphie / scénographie WIM VANDEKEYBUS

21 - 04 MARS / 20:00
 BOZAR

FESTIVAL DES MENSONGES
 chorégraphie scénographie FAUSTIN LINYEKULA
 (1998 - l'ouvrage est issu du Festival des Mensonges)

17 - 21 AVRIL / 20:00
 BOZAR - 02 507 82 00

PUUR
 chorégraphie / scénographie WIM VANDEKEYBUS

ANBIENDELIJK VERBODEN TOEGANG VOOR MENSEN DIE NIET TOEGELATEN ZIJN



AGENDA JANVIER FÉVRIER MARS

Gand Gent



Cie Karin Vyncke
Vlug Stuk

28/3
Hyena / Marc Vanrunxt
Deutsche Angst
CC Courtrai (056/23 98 55 ou
www.cultuurcentrumkortrijk.be)

28/3
Karin Vyncke
Bungalow
CC Courtrai Courtrai (056/23 98 55
ou www.cultuurcentrumkortrijk.be)

Dilbeek

14, 20, 21 & 28/1
Inti / Anabel Schellekens
Vous permettez?
CC Westrand (02/466 20 30 ou
<http://www.applaus.be>)

18-20/1
Anne Teresa De Keersmaecker & Salva Sanchis
Desb (La seconde moitié de la nuit)
Vooruit (09/267 28 28 ou
www.vooruit.be)

18-21/1 & 25-26/1
Charlotte Vanden Eynde
Beginnings/ endings
Vooruit (09/267 28 28 ou
www.vooruit.be)

6-7/2
Damaged Goods / Meg Stuart
Auf den Tisch!
Vooruit (09/267 28 28 ou
www.vooruit.be)

8-11/2
Katrien Duefert & Thomas Plischke
Directory 3: neither...nor...
Vooruit (09/267 28 28 ou
www.vooruit.be)

9-10/2
Alexander Baervoets & Heike Langsdorf
Schame dich
Vooruit (09/267 28 28 ou
www.vooruit.be)

9-11/3
Koninklijk Ballet Van Vlaanderen/ William Forsythe
Impressing the czar
Opéra de Gand (070/22 02 02)

21-22/3
Centre chor. nat. de Montpellier / Mathilde Monnier
Frère&seur
Vooruit (09/267 28 28 ou
www.vooruit.be)

Genk

1/2
Cie Thor / Thierry Smits
d'Orient
CC Genk (089/65 98 70 ou
www.cultuurcentrumgenk.be)

Grimbergen

3, 4, 10, 17 & 18/3
Inti / Anabel Schellekens
Vous permettez?
CC Strombeek (02/263 03 43 ou
www.ccstrombeek.be)

Halle

13/1
Karin Vyncke
Vlug Stuk
CC Vondel (051/48 80 80 ou
www.applaus.be)

Février dansant à la Monnaie

Belchior

Claudia

13 & 20/02, La Monnaie

Tanztheater Wuppertal / Pina Bausch

Café Müller, Le Sacre du printemps

23, 24, 25 & 26/02, Cirque Royal

Rosas /

Anne Teresa De Keersmaecker & Salva Sanchis

Raga for the Rainy Season / A Love Supreme

25, 26 & 28/02, La Monnaie



La Monnaie
De Munt

Info & Tickets
www.lamonnaie.be

070/28 39 39

A G E N D A J A N V I E R F É V R I E R M A R S



Compagnie Nyash/Caroline Cornelis
La petite dame
© Stéphane Choner

Hasselt

11/1
Ultima Vez / Wim Vandekeybus
Puur
CC Hasselt (011/22 99 33 ou
www.echasselt.be)

Huy

11/2
Trisha Brown Company
Set and Reset, Present Tense, How long...
Festival Pays de Danse)
CC Huy (085/21 12 06 ou
www.acte2.be)

15/2
Cie Vendaval
Au fond du couloir à gauche
(Festival Pays de Danse)
CC Huy (085/21 12 06 ou
www.acte2.be)

24/3
Cie des six faux nez
Le tango des petits poissons (cirque)
CC Huy (085/21 12 06 ou
www.acte2.be)

Liège

26/1-4/2
As Palavras / Cie Claudio Bernardo
The library E.M.D.P.
(Festival Pays de Danse)
Théâtre de la Place (04/342 00 00 ou
www.theatredelaplace.be)

3-4/2
XL production / Maria Clara Villa Lobos
M, une pièce moyenne
(Festival Pays de Danse)
Théâtre de la Place (04/342 00 00 ou
www.theatredelaplace.be)

10/2
Emio Greco/PC
Extra Dry (Navette pour Maastricht)
(Festival Pays de Danse)
Théâtre de la Place (04/342 00 00 ou
www.theatredelaplace.be)

18/2
Cie Thor / Thierry Smits
d'Orient (Festival Pays de Danse)
Théâtre de la Place (04/342 00 00
ou www.theatredelaplace.be)

Louvain Leuven

7/3
Les Ballets C. de la B. / Sidi Larbi Cherkaoui & Roel Deltens
Corpus Bach
Stadsschouwburg Leuven
(016/22 21 13)

14-15/3
Joanna Dudley & Juan Kruz de Garaio Esnaola
Colours may fade
Stuk (016/320 320 ou www.stuk.be)

29/3
Needcompany
Needlab 11
Stuk (016/320 320 ou www.stuk.be)

Namur

6/3
Fuepalbar Cie/Fernando Martin
Ten Sueno
Théâtre de Namur (081/22 60 26)

29/3
Félicette Chazerand & Mira Vanden Bosch
Le collier de perles
Maison de la poésie (081/22 53 49)

Ottignies

18-19/2
Élèves des humanités artistiques de LLN / Véronique Descombes, Nadine Ganase, Anne Gobelet, Laurence Laforce & Silvia Ubieta
Spectacle des Humanités Danse de LLN
CC Ottignies
(010/61 42 36 académie St-Étienne)

Roulers Roselaere

13/1
Ultima Vez / Wim Vandekeybus
Puur
CC De Spil (051/26 57 00 ou
www.despil.be)

Seraing

17/2
CCN Grenoble / Jean-Claude Gallotta
Trois Générations
(Festival Pays de Danse)
CC Seraing
(043/37 54 54 ou 043/37 38 80)

Strépy-Bracquegnies

8/1
Cie Nyash / Caroline Cornelis
La petite dame (à partir de 5 ans)
CDWEJ (064/66 57 07 ou
www.cdwej.be)

12/3
Cie Iota / Lieven Baeyens
3X4 - Les quatre saisons
(à partir de 3 ans)
CDWEJ (064/66 57 07 ou
www.cdwej.be)

Tournai

12/1
Playsure company / Sandra Vincent
Lawak
MC Tournai (069/25 30 80 ou
www.maisonculturetournai.com)

21-29/1
Festival d'hiver
Centre Danses et Cie et MC de Tournai
(069/840186 ou 0496/615057 ou
monsieurlampole@gmail.com)

26/1
Provincial dances company / Tatiana Baganova
Mapple garden
Centre Danses et cie (069/84 01 86)

27/1
Provincial dances company / Tatiana Baganova
Wings at tea
MC Tournai (069/25 30 80 ou
www.maisonculturetournai.com)

8-9/2
MPTA / Mathurin Bolze
Tangentes (Cirque)
MC Tournai (069/25 30 80 ou
www.maisonculturetournai.com)

16/2
Théâtre des Zygomars
Plus vite que tes yeux
MC Tournai (069/25 30 80 ou
maisonculturetournai.com)

22/2
Cie Thor / Thierry Smits
d'Orient
MC Tournai (069/25 30 80 ou
www.maisonculturetournai.com)

2/3
Cie XY
Laissez Porter (cirque)
MC Tournai (069/25 30 80 ou
www.maisonculturetournai.com)

Turnhout

17/2
Ultima Vez / Wim Vandekeybus
Puur
CC Warande (014/41 69 91 ou
www.warande.be)

Verviers

2/2
XL Production / Maria Clara Villa Lobos
M, une pièce moyenne (Pays de danse)
CC Verviers (087/ 39 30 30)



MPTA/Mathurin Bolze
Tangentes
© Christophe Raynaud De Lage

FORMATIONS

BELGIQUE

Par Cathy De Plee

Pour des questions de place et de délais, rappelons que cette rubrique n'est pas exhaustive. Nous vous renvoyons en complément à notre site internet www.contredanse.org mis à jour régulièrement.

STAGES

Différents lieux en Flandre, janvier-juin
Développement personnel, yoga, kalaripayat.
Pour adultes amateurs.

Par Shakti asbl

L'association Shakti se dirige vers les personnes intéressées par l'exploration de leur être intérieur dans une démarche holistique. Sa fondatrice, Elisabeth De Wachter, chorégraphe, a prolongé sa formation de danse contemporaine en Inde en vue de développer justement différentes formes de conscience de soi. L'association propose plusieurs types de formations collectives: cours réguliers de travail énergétique, de travail sur «la couleur des sons», sur la force et le féminin, sur l'intimité de soi/la sexualité, yoga et kalaripayat; des stages: semaine de «purification» (1-5 mars), week-ends mouvement et développement personnel (17-19 mars; 9-11 juin). Des séances individuelles sont également proposées. Pour connaître plus en détail le contenu, les lieux et les dates de ces différentes formations nous vous renvoyons au site internet. Contact: www.shakti.be ou 015/52 84 82

Bruxelles, janvier - mai

Mime contemporain. Pour adultes amateurs, danseurs professionnels.

Par Aude Tournay

Aude Tournay, comédienne ayant adopté

le «mime contemporain» comme forme de création privilégiée depuis 12 ans, propose une série de week-ends de formation. Durant ces ateliers destinés à tout artiste souhaitant développer son champ de créativité, seront abordées les techniques de représentation de la pensée par le développement systématique de l'action (à la base du Mime Contemporain). En outre, travail sur la présence scénique, l'articulation inter-corporelle, les dynamismes, les contrepoids, figures et pièces de répertoire Decroux, improvisation, composition, création. Les prochains week-ends sont fixés les 7 et 8 janvier, 4 et 5 février, 4 et 5 mars, 1^{er} et 2 avril, 6 et 7 mai.

Contact: 0498/61 36 67 ou a_u_d_e_t@yahoo.fr

Bruxelles, janvier-juin

Développement personnel, Bodymind Movement.
Pour adultes amateurs.

Par An Goedertier

An Goedertier, thérapeute psychocorporel et danse-thérapeute, propose plusieurs types d'ateliers et formations cet hiver. «La roue des émotions»: 2 week-ends non-résidentiels les 17-18 décembre 2005 et 22-23 avril 2006 à Uccle. «Mon corps, ma terre, mes racines», séries hebdomadaire d'ateliers de danse débutant le 11 janvier 2006 et le 19 avril 2006. Une journée thématique le 11 février 2006: «Dépression et anticyclone». «Le fil d'Ariane», série de 3 samedis pour femmes les 29 avril, 20 mai et 10 juin. Contact: 0485/917872 <http://home.tiscalib.be/an.goedertier/>

Bruxelles, 27-28 février et 1-2 mars

Danses africaines. Pour adultes amateurs.

Issu de la lignée de griots Kouyaté, fils et frère de batteurs, le danseur et percussionniste sénégalais Nago Koité, est l'héritier d'une riche tradition culturelle et

familiale. Dans ses stages, «Il emmène ses élèves sur le beat & groove des grands solistes qui l'accompagnent, vers la source de leur énergie vitale et leur joie de vivre et à la découverte de rythmes qui sont aussi ceux de la vie».

Contact: ndadje.sabar@gmail.com ou 0477 17 31 35 www.nagokoite.de

Bruxelles (Ixelles), 21 janvier, 4 février, 4 mars

Danse orientale. Pour adultes amateurs.

Par Myriam Szabo

«Danser avec le sabre», trois jours de stage. Première journée: «préparation». Deuxième journée: «poser le sabre». Troisième journée: «trancher le doute».

Contact: 0479/434363 ou atelier.pel@skynet.be

Mons, 13-17 février

Nouvelles technologies et danse. Pour adultes amateurs et danseurs professionnels.

Par CECN / Technocité

«Isadora dans les arts de la scène, technologies de captation pour processus interactifs» est un atelier s'adressant à des tandems créateurs des arts de la scène et techniciens et qui propose à la fois une approche technique et artistique de l'enjeu et des effets de l'utilisation des capteurs dans un spectacle. Il se basera sur une pratique d'écriture de scénario interactif par l'intermédiaire du logiciel Isadora en en donnant un bref aperçu. Déroulement du stage: jour 1: théorie de l'interactivité et aperçu des différents travaux et projets (surtout danse); jour 2: présentation des différents capteurs existants; jour 3: introduction au logiciel Isadora et exploration de capteurs avec différents patches existants; jours 4 et 5: exploration et recherche à partir de projets de groupe, présentation des travaux. Cet atelier sera animé par Florence Corin/Mutin, Sandrine Chiri et Francis Bras/Interface-Z. Signalons également que d'autres ateliers consacrés aux relations entre arts de la scène et nouvelles technologies sont organisés par le CECN de janvier à avril. Nous vous renvoyons à leur site internet.

Contact: www.cecn.com 0496/83 96 81 ou 0033/682734097

Bruxelles, 20 janvier, 17 février, 24 mars

Improvisation, improvisation chantée et dansée.
Pour adultes amateurs.

Audrey Englebert - Karine Weinhoffer

«Être authentiques». Il s'agit de trois ateliers pour un groupe de participants réguliers autour d'un travail sur l'improvisation chantée et dansée: recherche de son propre chant à travers des consignes techniques et des invitations affectives précises; recherche par la danse créative et la danse-contact de mouvements respectueux pour soi et pour les autres en vue d'enrichir et de diversifier son moyen d'expression. Prérequis en voix ou danse demandés.

Contact: 02/538 98 44 ou audrey.Englebert@belgacom.net

Bruxelles, 27, 28 février; 6, 7 mars; 10-14 avril.

Jazz, danse contemporaine, classique. Pour enfants.

Par Movimento

L'école de danse Movimento propose plusieurs stages pour enfants ce trimestre: danse contemporaine avec la chorégraphe Hélène Blanck en février et mars, et durant les vacances de Pâques des stages de danse classique, jazz, ateliers créatifs et danse contemporaine.

Contact: 02/646 56 38 ou movimento.ecole@belgacom.net

Bruxelles, 27-28 février

Danse et handicap. Pour adultes amateurs, danseurs professionnels.

Par Johanne Charlebois / Julie Stanzak

«L'handicap mental et la poésie du corps» sera le thème d'une formation pratique et théorique donnée par Julie Stanzak, danseuse de Pina Bausch, avec la présence des danseurs du Créahm (atelier créatif pour handicapés mentaux). «Le travail se fera sur la poésie du corps, les langages du mouvement issus de chacun de nous, parce que nous connaissons tous bien le désir, la douleur, la joie de la vie. On se concentrera sur le corps dans l'espace ainsi que la poésie de l'espace. Le travail physique comportera aussi certains exercices qui feront vivre la conscience et la perception» (Julie Stanzak). Ouvert aux danseurs et non-danseurs. Opératrice de formation: Johanne Charlebois.

Contact: Pascal Claude, 02 413 24 71

Bruxelles, 11-12 mars

Danse orientale. Pour adultes amateurs et danseurs professionnels.

Par Icodac asbl

Plusieurs stages de danse orientale et de folklore égyptien seront organisés dans le cadre du 6^e Festival international des danses orientales à Bruxelles avec différents artistes et pédagogues: Amir Thaleb (Liban-Argentine), Hadia (Canada), Leyla Jouvana et Roland (Allemagne), Badr El Ramah (France-Égypte), Prof Dr Hassan Khalil (Égypte), Rita Sharif (Allemagne), Gonda (Pays-Bas), Malika Bakdoub (France), Katja (Finlande).

Contact: 0478/211659 ou www.nuriyya.com

Gaume et Bruxelles, mars 2006-mars 2007

Rythmes. Pour adultes amateurs, danseurs professionnels.

Par Adam Barley

Groupe continu d'approfondissement de la danse des 5 rythmes selon Gabrielle Roth. Ce travail est une occasion unique de découvrir dans des conditions optimales cette discipline. Il ne s'agit pas de cinq stages indépendants, mais bien d'un processus continu alternant journées intensives et périodes d'intégration personnelle. Il s'étale sur cinq modules de quatre jours et demi, avec les mêmes participants. Les modules 1, 3 et 5, résidentiels, auront lieu à la Ferme de Bois-le-Comte située à Villers-devant-Orval (en Gaume). Les modules 2 et 4, non résidentiels, se donneront à Bruxelles. Dates: Module 1 du 22 au 26 mars 2006; Module 2 du 14 au 18 juin 2006; Module 3 du 20 au 24 septembre 2006; Module 4 du 13 au 17 décembre 2006; Module 5 du 28 février au 4 mars 2007. Ce travail s'adresse à toute personne ayant déjà participé au moins à un week-end de travail avec un professeur accrédité et désireuse de s'engager dans un processus d'approfondissement sur toute la durée proposée. Le groupe comptera entre 20 et 30 participants. Le travail sera guidé en anglais (avec traduction en français) par Adam Barley, professeur accrédité de danse des 5 rythmes.

Contact: Chispa a.s.b.l. Yves Delattre 0495 27 00 18 chispa@swing.be

Bruxelles, janvier-avril

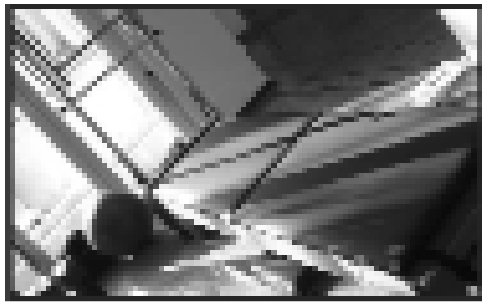
Composition chorégraphique, danse contemporaine, improvisation, mime, yoga. Pour adultes amateurs, danseurs professionnels.

Par Espace Catastrophe

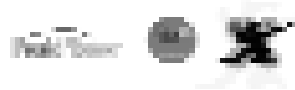
Épinglons les stages plus spécifiquement danse ou apparentés proposés par l'Espace Catastrophe pour tous publics, d'abord (adultes) durant les vacances de carnaval: «yoga, une autre préparation physique» par Sofia Brito; «improvisation et composition, l'Athanor du matériel chorégraphique» par Jordi L. Vidal; «danse et création» par Ana Stegnar. Hors vacances et pour les professionnels, des stages internationaux de 5 jours: «danse, une autre approche de la piste» par Jordi L. Vidal du 6 au 10 février; «mouvement intensif et travail énergétique» par Roberto Olivan du 20 au 24

PILATES • YOGA • GYROTONIC® • GYROKINESIS®

Des studios qui se spécialisent dans l'enseignement de la méthode Pilates, du Gyrotonic® et du Gyrokinesis®; plusieurs professeurs présents par les studios et les physiothérapeutes pour leurs conseils et leurs recommandations et d'encouragements sur le corps.



Gyrotonic® et Pilates au tapis et sur les machines sont proposés en cours privés et collectifs. Les cours privés sont donnés en français, néerlandais, espagnol et anglais. Gyrotonic® disponible sur demande aussi.



Cours privés donnés en français, espagnol et anglais.

Corpus Pilates est un centre d'enseignement agréé dans la formation de professeurs à la méthode classique du Pilates.

STUDIO I (Flugry)
Ave. de Mergelbe 90 1300 Louvain-la-Neuve
Tél: 02/430 721 321 337
www.corpuspilates.com

STUDIO II (Hippodrome)
Ave. de la Forêt 109 1300 Louvain-la-Neuve
Tél: 02/430 721 321 337
www.corpuspilates.com

PAGE 18 - FORMATIONS

mars. Enfin, toujours pour les professionnels, des workshops de demi-journées: «mouvement et théâtralité» par Michou Meugens du 3 au 7 avril; «le corps et le rythme, inter(cré)ation» par Michou Swennen du 10 au 14 avril et à ces mêmes dates: «danse contemporaine, le corps, son potentiel et ses spécificités» par Jordi L. Vidal et «danse et voix» par Jean-Luc Yerlès.
Contact: www.catastrophe.be ou 02/538 12 02

Bruxelles, 15-19 avril

Space dance. Pour adultes amateurs.

Par Tetsuro Fukuhara et Stéphane Chapelle

Basée sur le butô japonais, la «New Space dance» rend visible le lien entre le corps et son environnement dans l'espace. C'est une manifestation de soi à travers le corps de manière directe, individuelle, unique et libre de toute technique de danse. Le stage sera donné simultanément en français et en anglais. Des performances sont prévues dans l'espace public en plein air sur la Place de Luxembourg.
Contact: Compagnie Orion, Asen Lozanov 0474847649, sennici@yahoo.com
http://spacedance.sitego.to

COURS RÉGULIERS

Bruxelles, 23 janvier-17 mars

Training de danse contemporaine. Pour danseurs professionnels.

Par Cie Bud Blumenthal / Studio Hybrid et professeurs invités

Il y aura 8 semaines de cours de danse contemporaine à partir du 23 janvier du lundi au vendredi à 10h dans le Studio Hybrid avec des professeurs tels que Bud Blumenthal, Hayo David, Kurt Koegele, Julie Bougard, Fernando Martin,...
Contact: www.bud-hybrid.org

Bruxelles, janvier-mars

Danse contemporaine, anatomie, improvisation, danse classique. Pour danseurs professionnels.

Par Dans Centrum Jette

Le programme régulier matinal pour danseurs reprend à partir du 30 janvier au Dans Centrum Jette. Danse contemporaine du lundi au vendredi de 11 à 12h30 (avec entre autres comme professeurs, en alternance durant deux semaines chacun, David Hernandez, Roxane Huilmand, Sara Gebran, Lans Gries, Marielle Morales, Cruz Mata,...); danse classique tous les jours de la semaine sauf le mercredi de 9h30 à 10h55 (avec Elizabeth Corbett, Douglas Becker, Erica Trivett, Eva De Waele, Libby Farr...). Deux nouvelles séries de cours aussi à dates fixes: anatomie pratique pour danseurs basée sur une méthode de médecine chinoise les 11, 18, 25 janvier et 1^{er} et 8 mars de 19 à 21h, avec Josef Fucek; et cours d'improvisation avec Boris Cossio les 1^{er}, 8, 15 et 22 février. Avant cette reprise, des cours ouverts, toujours pour danseurs professionnels, sont organisés: du 16 au 20 janvier avec Janet Panetta (classique) de 16 à 18h; du 23 au 27 janvier, contemporain avec Martin Kilvady de 9 à 10h30; du 30 janvier au 3 février release-technique avec Ori Flomin de 16 à 18h. Ce dernier donnera aussi un stage les 28 et 29 janvier. Et puis, pour faire la fête à carnaval: un grand Bal Masqué le 18 février. Pour le préparer, un atelier de costumes et masques est prévu le 11 février à partir de 13h.
Contact: 02/427 36 56 ou danscentrumjette@skynet.be

Bruxelles, à partir du 23 janvier

Tango. Pour adultes amateurs.

Par Juliette et Rachid

Un nouveau cours de tango argentin débute à Bruxelles ce mois de janvier donné par Juliette et Rachid, les lundis

**Danse - Musique - Théâtre
Comédie Musicale**

Mouvement - Ecole des Arts et du Spectacle
11 rue Eugène Ixart - 1050 Woluwe
tél 02/354 62 74 - fax 02/354 16 42
e mail info@mouvement.be www.mouvement.be

soirs au Cercle des Voyageurs (1000 Bruxelles).

Contact: tangoju@hotmail.com ou 02/347 47 76

Bruxelles, mercredi et vendredi

Aikido. Pour adultes amateurs et danseurs professionnels.

Par Bruno Marin

«Action/présence» est le nom donné à ces nouveaux cours reposant sur les principes de l'Aikido par leur organisateur et formateur Bruno Marin, de l'Hirokazu Kobayashi European School. Cinq axes sont particulièrement développés: l'ali-

HID Hoger Instituut voor dans
hogeschool antwerpen

Bachelor dans +
leren en opleiding

kalender:
Voorstelling en debat: 11 maart 2006
Student Art M: 9, 17 juni 2006
Five Perform II: 27, 28 juni 2006
Open dag: 18 maart 2006

Auditoria:
in Theater Muz:
22 april 2006
28 juni 2006

www.hid.be
02/483.20.40

Movimento
Ecole de Ballet

www.movimentoschool.be

INITIATION (partir de 6 ans)
DANSE CLASSIQUE
DANSE CONTEMPORAINE
TANGOS
LYRISME
FOLK
MUSIQUE
PIRELLA
ARLES TRIANGLE
TOUS NIVEAUX (partir de 6 ans)
DANSE A SPECTACLE

www.movimentoschool.be
Cynthia Latino
11 rue de la Chapelle 1050 Woluwe

TEL: 02 354 62 74
FAX: 02 354 16 42
E-MAIL: info@mouvement.be

02/354 62 74 1147/193-12 081

FORMATIONS

BELGIQUE

gnement du corps, la construction de l'action en lien avec l'autre, l'intention du geste (avec l'utilisation du sabre et du bâton notamment), la gestion de la voix, des appuis et du geste, disponibilité et présence dans l'action.
Contact: 02/524 49 36 ou bruno1marin@belgacom.net

AUTRES

Bruxelles, 18 janvier
Journée de rencontre danse à l'école, pour danseurs et enseignants.

Par CDWEJ

À l'initiative du CDWEJ, une journée à l'attention des enseignants qui accueillent ou souhaitent accueillir un projet Danse dans leur école, se déroulera le 18 janvier au CDWEJ même. Un atelier de pratique, des éléments de méthodologie mais aussi un temps d'échanges sont au programme.

Contact: 064/66 57 07 ou <http://www.cdwej.be>

Bruxelles, tous les derniers samedis du mois, premier trimestre 2006

Contact improvisation. Pour adultes amateurs, danseurs professionnels

Par Transition & Contredanse

Jams organisées par l'asbl Transition en collaboration avec Contredanse les 28 janvier, 25 février, 25 mars, au Studio Hybrid de 15 à 18h. Ouvertes aux danseurs, contacteurs, musiciens, pour une pratique libre.

Contact: transition@skynet.be

Bruxelles, avril-juin

Danse orientale. Pour adultes amateurs, danseurs professionnels.

Par Icodac asbl

ICODAC asbl (International Center of Oriental Dance Art & Culture) propose un nouveau cycle de formation professionnelle en danses orientales sous la direction du Prof Dr Hassan Khalil (Académie des Arts du Caire-Égypte) et de Nuriyya (ICODAC asbl à Bruxelles). La formation s'adresse aux danseurs/danseuses avec une expérience en danse orientale du niveau intermédiaire ou avancé qui aimeraient se perfectionner pour devenir danseur-professeur-chorégraphe en danse orientale dans un milieu artistique.

Contact: 0478/211659 ou www.icodac.be

Bruxelles, 19-23 mars

Formation d'intervenants en danse et en musique. Pour danseurs professionnels.

Par Bozar / Sarah Goldfarb

En association avec ReMuA (Réseau de Musiciens Intervenants en Ateliers Créatifs) le Bozar organise cinq projets de formation pour musiciens professionnels en vue d'animer des ateliers créatifs. Le dernier de ces stages aura lieu du 19 au 23 mars 2006 et sera également ouvert à dix danseurs désireux d'animer des ateliers de danse et musique à un public non-initié. L'objectif de ces projets est d'organiser dans le futur, aux BOZAR Studios, des ateliers qui sensibiliseront les jeunes aux concerts/spectacles, en leur donnant une expérience de création. Le spectacle autour duquel tournera le stage est la dernière création de Steve Reich chorégraphiée par Akram Khan. Contenu du stage: 20 élèves de l'athénée de Schaerbeek travailleront pendant 4 jours avec 10

JAMS DE CONTACT IMPROVISATION
28 janvier, 25 février, 25 mars
de 15h à 18h
OUVERTES AUX DANSEURS, CONTACTEURS, MUSICIENS
POUR UNE PRATIQUE LIBRE
PAF 3€
Organisées par Contredanse et Transition asbl
Au Studio HYBRID
111, rue de l'Intendant
1080 Bruxelles
Renseignements:
transition@skynet.be
02/7795129



Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi
10h00-11h30 1 Levage	10h00-11h30 2 Levage	9h00-10h00 Histoire	10h00-11h30 Contemporain	10h00-11h30 Contemporain et Jazz	11h30-13h15 Ateliers chorégraphiques
11h30-13h00 Contemporain	11h30-13h00 Tou de deux	10h30-11h30 Clara	11h30-13h00 Modern Jazz	11h30-13h00 Contemporain	13h15-14h00 Classique/France
13h30-15h00 Hip Hop	13h30-14h30 Analyse du mouvement 14h30-15h30 Histoire de la danse	11h30-12h30 1 Levage	13h30-14h45 Ateliers chorégraphiques 14h45-15h30 Histoire	13h30-14h30 Histoire/Contemporain 14h45-15h30 Histoire	

PAGE 20 - FORMATIONS

Tous les cours sont accessibles en dehors de la saison scolaire et professionnels (payable au cours) pour toute partie de la formation à temps plein, les danseurs doivent passer une audition et venir essayer au préalable les cours de leur choix.

Les professeurs: **Modernes** - Nana Tranquari, Isabelle Caronquart, Catherine Luffelin, Chloé de Békérou, Valérie Malherbe, SO Verheugen, Sylvie Van der Ecken • **Jazz** - Patricia Monseur • **Contemporain** - Isabelle Magnée • **Classique** - Hervé Dubois, Séverine Collier • **Les professeurs invités** - Malika Malles, Dominique Ledoux, Rosmary Nouri, Jean Kevley

Infos : 010 41 44 03 • www.artendance.be

Adresse: ATELIERMUSIQUE, rue Achille Baechin, 2 à 1180 Ixelles (zone)
Au sud de Bruxelles, près de Woluwe

jeunes musiciens et 10 danseurs professionnels et avec deux musiciens du London Sinfonietta dans le but de créer quelques tableaux de danse et de musique qui seront présentés aux BOZAR en avant-première du spectacle du London Sinfonietta et de la Compagnie Akram Khan. Formateurs: Richard Frostick-Sarah Goldfarb. Formalités d'inscription: Envoyer une lettre de motivation et un CV à info@remua.be
Contact: 02/5385977
www.bozar.be ou www.remua.be

Bruxelles, 18 février
Cours sur Cour

CID / Maison du spectacle La Bellone
Deuxième salon destiné aux futurs étudiants en arts de la scène dans la cour de La Maison de la Bellone, de 12 à 17h. Plusieurs écoles belges d'art dramatique et arts de la scène seront présentes. Le centre de documentation de Contredanse sera accessible ce samedi pour l'occasion.
Contact: 02/513 33 33 ou didier.debacker@bellone.be

Bruxelles, 30 janvier et 8 mai
Journée thématique sur la diffusion et le financement.

Espace Catastrophe

Deux rendez-vous de travail pour les artistes créateurs et les porteurs de projet sont proposés par l'Espace Catastrophe sous forme de journées thématiques.
Contact: www.catastrophe.be ou 02/538 12 02

FORMATIONS

FRANCE

STAGES

Roubaix, janvier-février
Danse contemporaine, improvisation, danses africaines. Pour adultes amateurs, danseurs professionnels.
Par Danse à Lille

Voici trois stages proposés par Danse à Lille: le 7 janvier, «sensibilisation à la danse» avec Jean Gaudin pour les professeurs d'écoles, de collèges et lycées. Plongée dans l'univers chorégraphique à travers ses mécanismes et ses enjeux. Travail d'analyse et pratique. Le 28 janvier, danse afro-contemporaine avec Serge Aimé Coulabi. Du 13 au 17 février, «Improvisation dansée dans ses rapports avec la musique, la théâtralité et les états de corps. Il fera directement écho à la prochaine création de la Cie Illico. La semaine se clôturera par une présentation publique improvisée. Pour danseurs de niveau avancé et professionnels.
Contact: 00333/20 20 70 30 ou relationspubliques@danselille.com

Bourg-en-Bresse, 7 et 8 janvier et 11 et 12 février

Danse contemporaine, danse et aérien. Pour adultes amateurs, personnes avec un handicap.

Par Cie Passaros

La Cie Passaros dirigée par la chorégraphe Emilie Borgo développe depuis quelques années des actions en lien avec des personnes en situation de handicap. Cet hiver, elle propose deux stages de week-end ouverts à tous, avec ou sans handicap. Le premier (7 et 8 janvier) est un stage de danse et aérien, sur l'exploration du sol et de l'aérien (utilisation des agrès) sur base des notions de schèmes de développement de l'enfant et du contact improvisation. Les intervenants sont Emilie Borgo et Véronique Gougat. Le second, animé par Geneviève Sorin les 11 et 12 février, sera axé sur les plaisirs de la danse et de la créativité. Travail d'improvisation, de composition et d'exploration des possibles du mouvement.
Contact: 0033/871482224 ou passaros@free.fr

Strasbourg, janvier-juin

Danse contemporaine, danses d'Inde, théâtre visuel. Pour adultes amateurs.

Par Pôle Sud

Le théâtre Pôle Sud propose plusieurs stages et cycles de stages de danse/mouvement cette saison liés à sa programmation. Un cycle autour de la danse et de la musique de l'Inde ou «Natya-Sangit» les 18 et 19 mars, et les 3 et 4 juin. À chaque session, trois types d'ateliers sont proposés: atelier tabla/percussion, atelier mélodique (tous les instruments), atelier de danse indienne Bharata Natyam. En fin de session, un atelier de pratique collective permet à tous les stagiaires de se rassembler autour d'une réalisation danse et musique. Ensuite, un stage de théâtre visuel «langage du corps» les 14 et 15 janvier avec Levent Beskardès s'adressant à des adultes sourds ou entendants, connaissant ou pas la langue des signes. L'objectif du stage: par le langage du corps, ré-apprendre à communiquer sans parler en développant des moyens d'expression autres. Levent Beskardès, sourd de naissance, est auteur et metteur en scène. Enfin, un cycle de stages «conversations chorégraphiques» visant à mettre en lumière différents processus de composition chorégraphique. Ils apportent un éclairage complet sur la démarche des différents artistes intervenants par le biais de discussions et d'ateliers pratiques. Les 4 et 5 février avec Hamid Ben Mahi; les 4 et 5 mars avec Caterina Sagna. Contact: 333/88392340 ou www.pole-sud.fr

ANGERS
AUDITIONS

RESSUS, formation de chorégraphe de l'école supérieure de danse contemporaine mise en place par l'Université d'Angers à compter de novembre 2006. L'entrée de dépôt des candidatures le 14 avril 2006. L'admission le 19, 20, 21 et 22 juin 2006. L'entrée et l'inscription sur www.cndc.fr. Contact : 01 40 00 1 20 12 sur audition@ndc.fr

Le CNDC est administré par le conseil de la Région et de la commune d'Angers. Son siège se situe, 10 rue de la République, 49100 Angers. Le CNDC est un établissement d'enseignement supérieur de la région Centre. Le CNDC est un établissement d'enseignement supérieur de la région Centre. Le CNDC est un établissement d'enseignement supérieur de la région Centre.

AUTRES

Ardèche, début en automne 2006

Body-Mind Centering. Pour adultes amateurs, danseurs professionnels.

Par The School for Body-Mind Centering

The School for Body-Mind Centering fondée par Bonnie Bainbridge Cohen organise pour la première fois en français une formation professionnelle diplômante en Éducation somatique par le mouvement dirigée en France par Vera Orlock. Elle s'échelonne sur 4 années: deux ans pour le 1er niveau (qui consiste en une formation en éducation somatique par le mouvement) et deux ans pour le 2e niveau (pour l'obtention du diplôme de praticien de BMC). Cette formation professionnelle s'organisera en modules répartis sur les quatre ans. Voici le programme de la première année: du 21 au 24 octobre 2006, «le sens et les perceptions»; du 26 octobre au 5 novembre, «le système squelettique»; du 17 au 24 février 2007, «le système des organes»; du 27 février au 3 mars, «les schèmes neurologiques fondamentaux»; du 2 au 8 août, «les réflexes primitifs, les réactions de redressement et les réponses d'équilibration»; du 10 au 13 août, «le développement ontogénétique». Il est également possible de suivre des modules isolément sans nécessairement participer à la formation entière. Cette formation s'adresse à toute personne intéressée par la relation corps-esprit explorée à travers une démarche expérimentale ancrée dans le corps.
Contact : www.bodymindcentering.fr

Paris et région bordelaise, début en janvier 2006

Technique Alexander. Pour danseurs professionnels.

Par Gilles Estran

Le Théâtre en Miettes à Bordeaux, en collaboration avec Gilles Estran, danseur-formateur de la Technique Alexan-

der, propose une formation de professeurs de la T.A. destinée aux artistes de la scène. Elle se déroulera sur 2 ans et il est souhaitable d'avoir accompli un travail préalable en leçons individuelles. Chaque année comprend 15 week-ends à Paris et 4 séminaires en région bordelaise. Le nombre de participants est limité à sept. La formation débutera au premier trimestre 2006. Inscription sur entretien.
Contact: 06 14 22 53 36 et courriel: gilles.estrans@tele2.fr

FORMATIONS

AUTRES PAYS

STAGES

Pays-Bas, Amsterdam, 23 janvier-3 février

Improvisation. Pour adultes amateurs, danseurs professionnels.

Par Julyen Hamilton

«Technique évolutive et créations de danses». Exploration de l'acte créateur et des techniques nécessaires pour l'accompagner et le faciliter. Sa vision de la technique

repose essentiellement sur l'observation de «comment les choses sont faites», comment elles fonctionnent et quelles connaissances, expériences et intuitions peuvent être utilisées pour créer l'œuvre que chacun désire produire. Ces investigations rencontrent évidemment les domaines de la physiologie de la philosophie de la culture et de l'imaginaire. Inscriptions avant le 15 décembre.

Contact: wkoopmans@wanadoo.nl ou 0031/20615 85 00

**EN VENTE EN LIBRAIRIE OU
SUR COMMANDE DIRECTEMENT À CONTREDANSE**

LIVRE + CD-ROM

INTERAGIR

AVEC LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

N O U V E L L E S D E D A N S E



» CONTRAT-PROGRAMME

Les négociations pour le renouvellement de notre contrat-programme 2006-2010 sont dans une phase critique (voir page 2) Ce qui semble sûr, c'est que Contredanse recevra un subside de 195.000 euros pour 2006 (170.000 sur le budget danse et 25.000 sur le budget numérisation des documents). Pour l'année 2007 et les suivantes, des paliers doivent être prévus.

» RÉFLEXION ARTISTIQUE

Il y a presque un an nous avons choisi de créer un comité d'experts en danse contemporaine composé de Lisa Nelson, de Laurence Louppe et de Patricia Kuypers pour nous aider à orienter nos choix artistiques et répondre aux questions qui se posent sur la danse aujourd'hui. La première réunion de ce comité s'est tenue les 5 et 6 décembre et fut un moment riche d'échanges et de propositions que vous découvrirez dans les mois à venir. La réflexion à propos des développements actuels de la danse, connectée à ses racines, et sa diffusion resteront donc le centre vivant du travail de Contredanse.

» COLLABORATIONS NOUVELLES MAIS...TRANSITOIRES POUR NDD Info

Béatrice Menet s'attaquant à la réalisation du deuxième Répertoire des œuvres chorégraphiques en Communauté française 1996-2005 dès ce mois de janvier, elle n'assurera plus la rédaction du journal NDD INFO pendant un an. Elle en gardera néanmoins la responsabilité en tant que rédac'chef. Au sein de Contredanse, c'est Alexia Psarolis qui couvrira la partie Actualité (Créations, Nouvelles, Festivals, Agenda,...) tandis que le journaliste Olivier Hespel réalisera la Tribune. Cathy De Plee continuera à assurer les rubriques Formations et Publications. Mais que les attachées de presse ne changent rien à leur fichier: la transmission du courrier et des emails se fera en interne à Contredanse.

» FONDS DOCUMENTAIRE ON LINE

Le centre de documentation va bientôt se voir équiper d'un nouveau programme informatique. Celui-ci est en pleine ontogenèse. Contrairement à son aïeul le DOSosaure consultable uniquement par un primatologue à partir de trois ordinateurs dans le monde, ce programme sera sur internet pour le plus grand plaisir de tous. Vous pourrez ainsi prendre connaissance de notre fonds documentaire de n'importe où. La gestation de ce programme durera encore quelques mois durant lesquels nous analyserons, architecturerons, désignerons, implémenterons et testerons la Bête. Un peu de patience donc...

» VIVA ESPAÑA

Alors que l'activité bat son plein dans les bureaux de Contredanse pour finaliser le NDD INFO, Contredanse est aussi en Espagne! Non pour se la couler douce mais pour une première rencontre de travail avec Steve Paxton. Et voilà que ce projet de publication livre et DVD est lancé par une semaine de captation vidéo. Accueillis magnifiquement par l'Animal a l'esquena dans un beau studio au milieu des champs, nous sommes cinq - Steve, Charlie Morrissey, Scott Smith, Patricia Kuypers et Florence Corin - à filmer, à essayer, à parler, à refaire les prémices du contenu qui verra le jour en 2008. Une belle aventure qui commence donc.

» DVD BONNIE

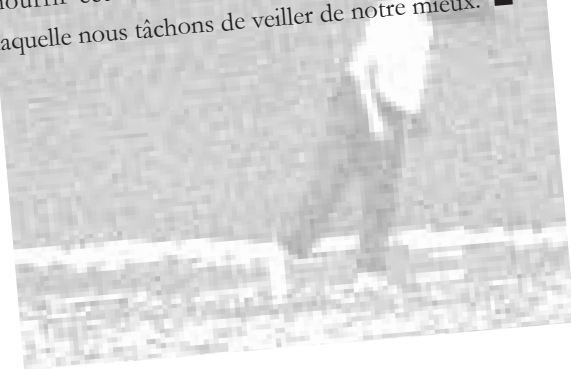
Les péripéties se poursuivent pour le DVD sur l'atelier donné par Bonnie Bainbridge Cohen. Si vous n'avez pas suivi toute l'évolution de cette production, rendez-vous sur le blog de Contredanse en ligne... Mais bref, encore quelques précisions techniques auprès de la firme qui se charge de la duplication et il sera là... Alors on pourra se replonger dans l'enseignement de Bonnie, dans l'écoute de son parcours, son évolution et la richesse du Body-Mind Centering. Tout cela grâce à plus de deux heures et demi de vidéo.

» DANSE ET SCIENCES

Quant au *Nouvelles de Danse* sur la danse et les sciences, qui a subi les contrecoups du DVD en termes de temps, il reste encore quelques tâches à accomplir avant la mise en page: corriger les textes, trouver la juste illustration, construire les relations entre les articles,... avant que vous puissiez lire avec intérêt cette publication. Prévue préalablement pour le début du mois de mars, elle prendra un petit mois supplémentaire à être peaufinée. Merci de votre patience.

» MERCI !

Nous avons reçu dernièrement deux dons qui viennent enrichir notre centre de documentation (vidéos et livres). Un grand merci à Monsieur Luk Vervaeke et à Madame Rosa Brent. Que ceux ou celles qui auraient dans leur cave ou leur grenier, des documents papiers ou des images sur la danse dont ils ne sauraient que faire: n'hésitent pas à nous contacter. Ces dons représentent pour nous bien souvent des petits "trésors" qui contribuent à développer et à nourrir cette mémoire de la danse en Belgique à laquelle nous tâchons de veiller de notre mieux. ■



Abonnez-vous pour un an et recevez à domicile *NDD Info* ainsi que *d'anciens ou prochains numéros de Nouvelles de Danse* !

ABONNEMENT

ABONNEMENT

NOUVELLES DE DANSE ET NDD INFO

1 numéro de *Nouvelles de Danse* et 4 numéros de *NDD info* par an

Individuel pour 1 an 30 €
Institution pour 1 an 60 €

ABONNEMENT A NDD INFO

Individuel pour 1 an 15 €
Institution pour 1 an 30 €

Par chèque bancaire libellé à l'ordre de Contredanse (de BE et FR uniquement)
Par virement bancaire au compte n°523-0801370-31 Code IBAN : BE04 5230 8013 7031 Code swift : TRIOBE91 (hors BE)
Par mandat postal adressé à contredanse 46 rue de Flandre BE-1000 Bruxelles
Par carte de crédit : VISA MASTERCARD
J'autorise contredanse à débiter ma carte n° exp: sign:

Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville : Pays :
Tél : Fax : E-mail:

BON À RENVOYER À

CONTREDANSE

46 rue de Flandre BE-1000 BRUXELLES
ou FAX +32 (0)2 513 87 39
ou directement sur WWW.CONTREDANSE.ORG

Nos prix incluent les frais de port

BODY-MIND CENTERING : Après le texte, les images...

Bonnie Bainbridge Cohen, danseuse et infatigable chercheuse sur le mouvement, a développé depuis plus de trente ans une approche novatrice du corps - le Body-mind Centering® - dont les principales notions sont présentées dans son livre *Sentir, ressentir et agir*, (éditions Contredanse, Nouvelles de Danse n°50, oct. 2002)

En 2004, à l'occasion de sa venue exceptionnelle en Europe, elle a donné à Bruxelles un **atelier portant sur Danse et Body-Mind Centering** ainsi qu'une **conférence sur son parcours et sa pratique**.

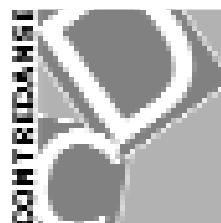
Le **Dvd** présente ces deux événements, et, pour la première fois, donne à voir en images quelques-uns de ses principes théoriques appliqués au champ de la danse, au travers des notions de poids, de temps et d'espace.

Une plongée dans le monde passionnant du Body-Mind Centering enseigné par une grande dame de la recherche sur le mouvement, également thérapeute de renom.

DVD bilingue français-anglais

Le Centre de documentation
est ouvert
**mardi et mercredi:
de 13h30 à 16h30**
**jeudi:
de 10h à 18h**

Le prochain numéro de *NDD Info*
paraîtra en avril 2006.
Pour que nous puissions les publier,
vos informations doivent nous
parvenir au plus tard pour
le 1^{er} mars 2006. Merci!



NDD info est édité par
CONTREDANSE asbl
À la Maison du Spectacle-la Bellone
46, rue de Flandre 1000 Bruxelles
Tél.: 32.(0)2.502.03.27
Fax: 32.(0)2.513.87.39
www.contredanse.org
Email: contredanse@contredanse.org

BON DE COMMANDE



prix: 25 €

Nos prix incluent les frais de port

**BON DE COMMANDE POUR LE DVD
À RENVOYER À**

CONTREDANSE
46 rue de Flandre BE-1000 BRUXELLES
ou FAX +32 (0)2 513 87 39 ou directement sur WWW.CONTREDANSE.ORG

Nom : Prénom:
Adresse :
CP : Ville : Pays:.....
Tél : Fax : E-mail:.....

- Par chèque bancaire libellé à l'ordre de Contredanse (de BE et FR uniquement)
 - Par virement bancaire au compte n°523-0801370-31 Code IBAN : BE04 5230 8013 7031
Code swift : TRIOBE91 (hors BE)
 - Par mandat postal adressé à contredanse 46 rue de Flandre BE-1000 Bruxelles
 - Par carte de crédit : VISA MASTERCARD
- J'autorise contredanse à débiter ma carte n°exp:.....sign:.....